

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

1er Avril 1897,

Numéro 3.

BULLETIN

29 mars 1897.

* * La Crète.—C'est toujours de la Crète qu'il est question en Europe. Cet irritant sujet s'est imposé aux Puissances avec toute la force d'une grande injustice à réparer, et en même temps avec les dangers d'une guerre des plus dangereuses, entre les diverses nations, si l'on n'écoute pas la voix de l'équité et du désintéressement.

C'est ce qui rend si digne d'intérêt le mouvement de pitié générale dont la Grèce a fait preuve avec une rare énergie.

Le concert européen a cherché à réagir contre un tel sentiment. L'opinion publique s'est soulevée en Angleterre, en France, voire même en Italie et de là est née une protestation qui n'a fait que grandir. Comment, a-t-on dit, ces Puissances, dans un intérêt de paix très louable assurément, vont empêcher les Grecs — même par la force — de courir au secours des chrétiens que le fanatisme musulman opprime depuis des siècles. Est-ce qu'on ne devrait pas — au nom de la justice — imposer au Sultan les réformes qu'il a promises ou, s'il n'a plus la force de se faire obéir, supprimer ce pouvoir néfaste, contraire à toute civilisation et qui n'est plus en Europe qu'un brandon de discorde ? Il semble que cet argument a quelque chance d'être accepté. Nous ne pouvons affirmer qu'il ne sortira pas de là — pour faire triompher les idées de justice — quelques heurts pénibles et qui mettront en lutte certaines Puissances entr'elles. Mais un pas a été fait dans cette voie. L'Angleterre, la France paraissent d'accord pour repousser toutes mesures de coercition contre la Grèce, et en même temps pour écarter — du moins en Crète — tout conflit entre les Turcs et les Grecs. C'est déjà un point de gagné. La Russie est un peu plus pressée d'arriver à son but, qui est connu : l'occupation de Constantinople. Mais elle sait qu'elle peut attendre et que le fruit se détachera de lui-même et viendra dans sa main, sans effort, lorsqu'il sera assez mûr. Le seul point noir paraît venir aujourd'hui de l'Allemagne dont le souverain, très surexcitable, est aujourd'hui dans un état de santé qui ne le laisse pas maître absolu de sa nervosité, et de son sang-froid. Là, tout est à craindre : mais on ne doit pas oublier que si l'Empereur Guillaume a, dans les petites choses, manifesté nombre d'idées bizarres, il ne s'est pas, au moment de prendre d'importantes décisions, laissé entraîner plus loin qu'il ne convenait.

Aujourd'hui il semble tomber d'accord avec la Russie, mais

c'est surtout contre l'Angleterre qu'il manifeste sa mauvaise humeur. Cette attitude n'est pas exempte de dangers.

En réalité, on marche en Europe sur un volcan. Mais il semble que l'idée du maintien de l'Empire Turc n'est pas si ferme que le voudrait faire croire la diplomatie européenne. On sent bien qu'il est temps d'arriver à une fin sur cette question et, dans certains cercles, on se préoccupe des anciens projets étudiés depuis longtemps et que les circonstances avaient fait ajourner. Une idée émise par un publiciste français et qui a reçu déjà en 1883 un commencement d'exécution dont la Grèce a profité, rencontre quelque faveur. Il s'agit de rendre Constantinople une ville libre autour de laquelle se grouperaient les diverses Principautés Danubiennes, telles que la Bulgarie, la Serbie, la Roumanie, d'agrandir la puissance de la Grèce à laquelle on réunirait les îles de l'Archipel qui l'avoisinent. La discussion d'une semblable idée indique déjà la possibilité du démembrement fatal de l'empire Turc.

La visite de lord Salisbury, premier ministre d'Angleterre à M. Hanotaux, le ministre des affaires étrangères de France, indique une entente de vues entre ces deux puissances, et aura certainement une grande action sur la marche ultérieure de la politique adoptée par elles. Il est probable que la France observera la même prudence et fera admettre, dans le concert européen, s'il maintient sa réserve d'action dans les mesures coercitives contre la Grèce, qu'elle avait maintenue lors des difficultés survenues en 1886 et qui ont donné la Thessalie à la Grèce. En suivant cette politique, la France aura l'avantage de ne pas se séparer des Puissances, tout en affirmant pour la Grèce ses sympathies, point important, répondant aux légitimes émotions du sentiment populaire en ce pays.

Actuellement la lutte entre les Grecs et les Turcs se borne à quelques escarmouches en Crète, où on espère faire prévaloir la délimitation d'une zone neutre, destinée à éviter les dangers d'une action précipitée d'un côté ou de l'autre.

* * *

* * Angleterre.—La Grande Bretagne se prépare à fêter, avec une grande solennité, le Jubilé impérial à l'occasion du long règne de Sa Gracieuse Souveraine. De toutes parts, on organise des démonstrations qui affirmeront la sympathie pour la reine Victoria, dont le règne fut un des plus florissants de l'Angleterre. La grande puissance de ce pays, au point de vue commercial, l'extension progressive de son empire colonial, sa richesse, fruit d'un travail continu, seront chantées sur tous les tons, avec un lyrisme qui ne tiendra pas compte des taches qu'apportent, dans cette œuvre grandiose, certains faits comme la famine des Indes, comme l'agression incroyable des Boërs, — comme l'occupation de l'Égypte au mépris de tous les engagements. Mais l'enthousiasme officiel ne s'arrêtera pas à ces détails.

* * L'Allemagne.—Les armements ou même les votes des dépenses maritimes ont rencontré au parlement allemand certaines difficultés qui n'ont pas peu contribué à irriter son Souverain, facilement surrexcitable. Sa santé paraît un peu compromise. L'écoulement à l'oreille dont il souffre, lui cause des douleurs intolérables qui ne sont pas de nature à lui laisser tout son sang-froid, dans ce moment-ci où il aurait besoin de sa complète liberté d'esprit.

D'un autre côté, on annonce que le prince de Bismark, l'ex-chancelier de fer, est dans un état assez précaire. Le système nerveux prend de plus en plus d'empire. L'excès de travail a usé cette nature énergique qui ne sait plus prendre un repos nécessaire.

* * *

* * Canada.—Le parlement fédéral a ouvert sa seconde session jeudi dernier avec la solennité ordinaire. Le Gouverneur Général, Lord Aberdeen, a lu le discours de la Couronne qui annonce quelques réformes législatives. Sur la question du Manitoba, ce discours enregistre simplement les mesures adoptées par la législature de ce pays, mesures, est-il dit, que le gouvernement de M. Laurier a ratifiées. — Reste à savoir comment l'épiscopat canadien acceptera ce règlement, soumis, comme on sait, à Rome dans l'intérêt des catholiques.

L'ablégat, Mgr Merry del Val, dont tous les journaux canadiens ont annoncé la venue, est arrivé à New-York samedi dernier et à été reçu par Mgr Corrigan. Après un ou deux jours de repos, Mgr Merry del Val se rendra à Québec où il doit rencontrer Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface. Ses pouvoirs sont très étendus, mais cependant il ne doit procéder qu'à une enquête sur l'état de la question, et les décisions définitives ne seront prises qu'après son retour à Rome, qui doit avoir lieu, paraît-il, avant le mois de juin, car on affirme que c'est à lui que le St-Père confiera la mission de le représenter au jubilé de la reine Victoria.

—La province de Québec a éprouvé dans un rayon compris entre Valleyfield et Trois-Rivières, deux secousses de tremblements de terre qui n'ont pas été sans causer partout une vive émotion. La première a eu lieu le 23 mars à 6 heures du soir, la seconde trois jours après, à minuit 7 minutes. Elles ont duré, l'une 10 secondes et l'autre cinq secondes et ne paraissent avoir causé d'accident sérieux. Mais cette répétition, à aussi peu d'intervalle, a fait craindre un retour, conjecture que l'on ne peut ni appuyer, ni contredire, étant donné l'incertitude qui règne sur les causes de ces mouvements souterrains.

—Deux élections dans la province de Québec, à *Bonaventure* et à *Whright* ont assuré le succès des deux candidats libéraux avec une majorité assez considérable.

—La période électorale pour les élections provinciales de Québec, est en pleine action : elle doit finir, comme nous l'avons dit, au 11 mai prochain. Au point de vue commercial et à celui des affaires, il est bien à désirer que ce temps d'agitation prenne fin.

—Il n'a rien encore transpiré au sujet du successeur de Mgr Fabre, à l'archevêché de Montréal. Il est permis de supposer que le délégué du Souverain Pontife s'entourera de renseignements pris sur place.

.

. **Nécrologie.**—Sont décédés :

M. Victor Hudon, une des personnalités les plus connues du haut commerce canadien. Il est mort dimanche dernier, à l'âge de 85 ans, des suites de la grippe. Né à la Rivière-Ouelle le 31 août 1812, il s'est toujours occupé de commerce, d'abord à Québec comme commis, puis à Montréal où, il s'associa avec son cousin Ephrem Hudon. Il fit avec succès le commerce d'exportation avec la Havane. C'était un homme plein d'activité et d'énergie dans les affaires, un chrétien zélé, charitable et qui a beaucoup aidé les œuvres charitables.

A Paris, M. Yvon, un peintre de talents qui eût sous le second Empire son heure de célébrité avec les tableaux officiels rappelant les grands combats de Crimée et d'Italie.

VERAX.

UNE VISITE DANS LES ÉCOLES DU MANITOBA

Par JEAN DESPRAIRIES

Brochure in-18 de 86 pages prix chaque 10 cts, la douzaine, franco 85 cts, le cent \$5.00

TABLE DES MATIÈRES

Préface. — CHAPITRE I. Cause des troupes à propos des écoles du Manitoba. — CHAPITRE II. La Loi injuste de 1890 et le règlement. — CHAPITRE III. Réponse de Sa Grandeur Mgr Langevin à quelques questions de l'Auteur. — CHAPITRE IV. Réflexions que font naître dans l'esprit d'un catholique les réponses de Sa Grandeur Mgr Langevin. — CHAPITRE V. La Langue Française. — CHAPITRE VI. Ce que nous devons faire. — CHAPITRE VII. Conclusion.

L'OFFICE DE LA SEMAINE SAINTE

SELON LE MISSEL ET LE BREVIAIRE ROMAINS, NOTÉ

In-18 reliure toile..... \$0.60

NOTES D'UN CATECHISTE⁽¹⁾

CHAPITRE SEPTIÈME

INCARNATION ET RÉDEMPTION

On pourrait aussi intituler ce chapitre : *Le divin Messie*.

C'est un coup d'œil sur l'état religieux du monde pendant les 4000 ans qui suivirent la chute d'Adam et précédèrent la venue de Jésus-Christ.

Avis
au
Catechiste

Il est bon que les enfants aient une notion plus ou moins complète des événements qui s'accomplirent durant cette longue période : l'ignorance profonde et la corruption affreuse des peuples et la bonté de Dieu pour la nation juive. — Les prophéties sont du reste une des preuves les plus saisissantes, en faveur de notre sainte religion. — Demandez à Dieu la grâce de parler dignement de toutes ces vérités.

Bien chers enfants,

Ce chapitre est la continuation du chapitre cinquième, sur la chute de nos premiers parents, qui perdirent pour eux-mêmes et pour leurs descendants la grâce et l'amitié de Dieu, et par suite le droit d'entrer au ciel.

Avis
aux
enfants

Il est vrai que, par miséricorde, Dieu eut pitié de nous, et qu'il promit même à nos premiers parents un *Rédempteur*, c'est-à-dire un Homme capable par ses mérites de réparer leur péché et de délivrer le genre humain de l'esclavage du démon. — C'est ce que signifie le mot du titre : *Rédemption*.

Le mot *Incarnation* signifie le fait d'une personne divine qui a bien voulu s'unir à la nature humaine. C'est ce mystère admirable, que nous allons essayer d'expliquer dans ce chapitre.

70. Q.—Dieu abandonna-t-il l'homme, après sa chute dans le péché ?

Non, Dieu n'abandonna pas l'homme... Le mot *abandonner* signifie laisser *sans lien*, sans secours.

Abandonner

Le premier homme, par son péché, avait rompu *les liens* qui l'attachaient à Dieu ; déchu de cette union, il était comme tombé au fond d'un abîme dont il ne pouvait sortir par ses propres forces : monter au ciel lui était désormais interdit et impossible.

La chaîne ou *corde de sauvetage*, que Dieu dans sa miséricorde offrit à l'homme, fut la *religion*, c'est-à-dire un ensemble de dogmes à croire, de préceptes à observer, de rites à pratiquer, par le moyen desquels l'homme pourrait encore être *relié* à Dieu, recouvrer sa grâce et remonter aux cieux.

(1) Archevêché de Montréal, 19 janvier 1897.
Permis d'imprimer les "NOTES D'UN CATECHISTE."
F. BOURGEOULT V. C.

après sa chute dans le péché... Le mot *chute* exprime l'idée d'une chose qui *tombe de haut en bas*.

Chute *Chuter* ou tomber *dans le péché* exprime bien l'effet que le péché produit dans l'âme : déchéance d'un état supérieur dans un état inférieur.

La comparaison d'un enfant qui, un jour de fête et en habits de dimanche, tombe dans un affreux borbier ne fournit qu'une image imparfaite d'une âme souillée par le péché !

" Comme *tous les hommes* avaient perdu l'innocence dans la prévarication d'Adam..., ils étaient tellement les esclaves du péché qu'ils ne pouvaient s'en affranchir, *ni s'en relever...*" Conc. Trid.

mais il lui promet un rédempteur... Le mot *rédempteur* s'applique à quiconque *rachète* un esclave, en payant sa rançon.

Rédempteur Le *Rédempteur* par excellence est Jésus-Christ, qui a *racheté* tout le genre humain, en donnant son sang et sa vie pour nous affranchir du joug du démon.

Promesses Dieu *promit* maintes fois ce Rédempteur aux patriarches :

1. *A nos premiers parents* : " Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme..." Voilà la première des promesses, qui se succédèrent jusqu'à David.

2. *A Abraham* : " Je te bénirai... et *tous les peuples* de la terre seront bénis *en Celui qui naîtra* de toi." Gen. xii. — La même promesse fut renouvelée à Isaac, en termes identiques.

3. *A Jacob* : " Le sceptre ne sortira point de Juda..., jusqu'à ce que *Celui qui doit être envoyé* soit venu ; c'est lui qui *sera l'allente des nations.*"

4. *A Moïse* : " Je susciterai du milieu de vos frères un prophète semblable à vous...; c'est *Lui que vous écouterez.*" Deut. xviii, 15.

5. *A David* : " Je mettrai sur votre trône un fils qui sortira de vous. J'établirai son trône *pour toujours* ; je serai son Père et il sera mon Fils..." II Reg. vii, 12.

qui devait satisfaire pour son péché... *Satisfaire* signifie *faire assez ou ce qu'il faut* pour réparer une injure.

Satisfaction équivalente

Après leur péché, nos premiers parents n'étaient pas capables *eux-mêmes* d'offrir à Dieu une satisfaction proportionnée à l'offense ; un Ange même n'aurait pu offrir une satisfaction *équivalente*. C'est la doctrine du concile de Trente : " Le genre humain ne pouvait nullement être rétabli dans son premier état par les forces des hommes ni par celles des Anges."

Il fallait donc un *Dieu* pour satisfaire dignement un *Dieu* !

Cette satisfaction fut *consommée* par Jésus-Christ sur la croix ; elle avait été *figurée* auparavant par les innombrables sacrifices expiatoires et sanglants de l'ancienne Loi, comme elle est maintenant *prolongée* dans le cours des siècles par le sacrifice de la Messe.

et lui ouvrir les portes du ciel. Le *ciel* est le lieu de délices où les élus voient Dieu face à face.

Dans l'Apocalypse, saint Jean dépeint le ciel comme une magnifique cité, entourée de remparts élevés et ayant *douze portes* faites de pierres précieuses... ; rien d'impur ne peut y entrer. Apoc. xxi.

Portes
du
ciel

Le ciel est aussi quelquefois appelé *royaume céleste*, d'où les pécheurs sont exclus : le concile de Florence nous enseigne " que *personne* n'a été délivré de la domination du démon, autrement que par les mérites de Jésus-Christ, qui nous a *ouvert* l'entrée du *royaume des cieux*."

En fait, les âmes de tous les justes, morts avant la venue du Rédempteur, durent attendre sa venue dans les Limbes.

A..... Sens du mot abandonner? Chute dans le péché?

Questions

B..... Sens du mot rédempteur? Promesses divines?

C..... Satisfaire? d'une manière équivalente? ouvrir le ciel?

Que de malheurs, chers enfants, causa le péché originel! Il mit le genre humain *hors de sa voie*! — Lorsqu'un train de chars vient à *dérailer*, à sortir de sa voie, il court le risque de tomber dans un précipice ou de se briser contre un obstacle ; en tout cas, les voyageurs ne peuvent plus espérer arriver au but de leur voyage, qu'à la condition que les chars seront remis sur la voie! — Le péché originel fut un déraillement complet, dont tous les hommes devaient être victimes, jusqu'au jour où vint le Libérateur, Celui qui a dit de lui-même : " Je suis la *Voie*, la *Vérité* et la *Vie*."

Réflexion

Dire avec reconnaissance l'acte d'espérance.

Pratique

71. Q.—Quel est ce Rédempteur promis par Dieu au genre humain?

Le Rédempteur promis par Dieu au genre humain... *Genre humain* signifie tout ce qui est *engendré*, ayant la forme ou *âme humaine*, c'est-à-dire tous les hommes.

Genre
humain

Ce divin Rédempteur avait pour *mission* de racheter non seulement Adam mais aussi toute sa race ; il devait réparer non seulement le péché originel mais encore tous les autres péchés, qui seraient commis dans la suite des siècles et qui sont comme une conséquence de la chute primitive. " Car, où il y a eu abondance de péché, là il y a eu *surabondance* de grâce." Rom. xii, 20.

c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Jésus* signifie *Sauveur*, *Christ* signifie *oint* ou *consacré*.

Le mot *christ*, employé une trentaine de fois dans l'Ancien Testament, désignait les personnes qui, ayant une mission divine à remplir, avaient reçu l'onction de l'huile sainte, emblème de force et de grâce.

Christ

Cette onction, d'après les prescriptions du Lévitique, était donnée surtout aux prêtres ; elle était aussi conférée aux Prophètes et aux rois, considérés comme les mandataires de Dieu.

Toute personne, ayant reçu l'onction sainte, était inviolable ; c'est pourquoi David blâma et punit de mort l'Amalécite, qui avait tué Saül, *le Christ* ou oint *du Seigneur*.

Néanmoins, tous les prêtres, tous les prophètes et tous les rois n'étaient que les figures du véritable Pontife, du Prophète par excellence, du Roi suprême, *du Christ* nommé par Daniel le Saint des saints, qui devait recevoir l'onction sainte après 70 semaines d'années. Dan. ix, 24.

Le mot *Messie*, qui a la signification du mot *Christ*, se trouve deux fois dans l'Évangile selon saint Jean. I, 41 ; iv, 25. Dans les quatre évangélistes, le mot *Christ* appliqué à Notre-Seigneur, se trouve assez souvent ; mais c'est surtout dans les épîtres de saint Paul qu'on le rencontre, à chaque page, joint au nom de Jésus.

Jésus Le nom de *Jésus*, porté par quelques personnages juifs de l'Ancien Testament, est le *nom propre* du Rédempteur promis et donné par Dieu au genre humain.

L'archange Gabriel dit à la Sainte Vierge : " Voici que vous concevrez et enfanterez un fils, auquel vous donnerez le nom de *Jésus*." Luc I, 31.

Quelques mois plus tard, un ange apparut à saint Joseph, pour lui découvrir le mystère de l'Incarnation et lui prescrire de donner à l'Enfant divin le nom de Jésus ; " car, c'est lui *qui sauvera* son peuple de ses péchés." Math. I, 21.

Huit jours après sa naissance, l'enfant fut circoncis et reçut le nom de *Jésus*. Luc, II, 21.

Jésus est donc le nom, *Christ* le surnom, *Jésus-Christ* la dénomination complète de notre divin Rédempteur.

Les protestants disent ordinairement *le Christ* ; les catholiques disent *Jésus-Christ*.

Questions A..... Sens des mots genre humain ? Rédemption universelle ?
B..... Sens des mots Christ ? Messie ? Jésus ?

Réflexion Le nom de *Jésus*, chers enfants, est un nom que vos mères chrétiennes vous ont appris de bonne heure à prononcer ! — Saint Bernard dit que le saint Nom de Jésus est comme " du miel à la bouche, une mélodie à l'oreille, une jubilation pour le cœur. " — Le Très Saint Nom de Jésus, dit saint François de Sales, réjouit les Anges, sauve les hommes et fait trembler les démons.

Pratique Invocation fréquente du nom de *Jésus*. (25 j. d'ind., chaque fois).

72. Q. — Qu'est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Second
article

Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Fils de Dieu... Le

second article du Symbole des Apôtres est ainsi conçu :
 “ Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.”

La *divinité* de Jésus-Christ a été niée et attaquée dans tous les siècles, depuis les Juifs contemporains du Sauveur et les hérétiques postérieurs, jusqu'à nos incroyables modernes et bon nombre de *protestants* qui ont versé dans le rationalisme.

Il y a actuellement sur la terre près d'un milliard d'hommes *païens*, qui ne connaissent même pas le nom de Jésus-Christ ; il y a plusieurs millions de *Juifs*, qui ne reconnaissent pas en Jésus-Christ le Messie promis ; il y a enfin un nombre considérable d'incroyables qui nient et d'hérétiques qui dénaturent la foi en la divinité de Jésus-Christ. Infidèles

L'hérésie protestante se partage assez vaguement en deux sections principales : l'une comprend les protestants dits *orthodoxes*, qui se disent croire ou n'osent encore nier la divinité de Jésus-Christ ; tels sont les Puseïstes, les Anglicans, les Piétistes, les Quakers, etc. ; — l'autre comprend un bien plus grand nombre de protestants dits *libéraux*, qui croient à un Christ quelconque, auteur d'une *religion sentimentale*. (Synode de Genève 1866). Hérétiques

Sur cette pente, le protestantisme glisse malgré lui vers le camp des Rationalistes, qui ne voient en Jésus-Christ qu'un personnage plus ou moins historique, *un homme* comparable ou quelque peu supérieur aux sages de l'antiquité, Socrate, Platon, Marc-Aurèle ou Mahomet. Rationalistes

La Franc-Maçonnerie va plus loin. Le pape Léon XIII a déclaré au monde (20 avril 1884) “ que rien n'est plus pervers que les dogmes principaux des Maçons... : dans leur aulace extrême, ils s'attaquent à Dieu même, travaillent ouvertement et secrètement à la ruine de l'Eglise, dans le but, si c'est possible, de dépouiller totalement les nations chrétiennes des bienfaits qui leur ont été octroyés par le Sauveur Jésus-Christ, et de les faire revenir après vingt siècles aux mœurs des païens... Dans cette noire entreprise, on peut reconnaître la haine implacable et la soif de vengeance contre Jésus-Christ dont Satan est consumé.” Francs Maçons

Cela dit, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que des soi-disant catholiques ou protestants s'affilient aux sectes maçonniques ? Bien plus, n'est-il pas avéré que la plupart des révérends pasteurs protestants ont leur nom parmi les dignitaires des loges et sont des officiers très actifs dans l'armée de *Satan* contre celle de *Jésus-Christ* !

Après avoir démasqué les ennemis de Jésus-Christ, exposons la doctrine catholique sur Notre-Seigneur, que l'ange Gabriel dit être “ le Fils du Très-Haut ” Luc I, 32 ; — que saint Pierre proclama “ le Christ, Fils du Dieu vivant.” Math. xvi, 16 ; — enfin que les démons eux-mêmes reconnaissent lorsque, sortant du corps des possédés, ils criaient : “ Jésus de Nazareth, vous êtes le Saint de Dieu..., vous êtes le Fils de Dieu.” Luc iv, 34, 41. Contradictaires

Seconde
personne

la seconde personne de la Sainte Trinité... "Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous." Joan I, 14.

Le mot *Verbe* désigne la *Pensée substantielle* du Père, c'est-à-dire la personne du Fils; or le *Fils*, avons-nous dit q. 22, est la *seconde* personne de la Sainte Trinité.

D'après saint Thomas, chacune des trois Personnes divines aurait pu prendre la nature humaine; cependant, en fait, c'est le Fils de Dieu seul qui s'est incarné, et non le Père ou le Saint-Esprit. C'est une vérité de foi, définie par le IV^e concile de Latran qui dit: "Seul de la Sainte Trinité, le Fils de Dieu a été incarné par la Trinité tout entière."

Œuvre
ad extra

Pour comprendre ces derniers mots, il faut se rappeler que toutes les œuvres extérieures, *ad extra*, sont communes aux trois personnes, parce que les trois personnes n'ont qu'une *seule nature divine*; mais chaque personne ayant en propre une personnalité distincte, le Verbe seul s'est uni *personnellement* la nature humaine.

Par cette union, appelée hypostatique, le Verbe ou le Fils de Dieu n'a rien perdu de ses divines perfections; il est toujours resté égal à son Père. — La nature humaine, élevée à l'honneur d'être unie personnellement avec cette personne divine, n'a rien perdu non plus; au contraire, elle a été perfectionnée, *couronnée* par une personnalité divine, au lieu d'être seulement une personne humaine.

Homme
Dieu

et en même temps, vrai Dieu et vrai homme. C'est avec raison que Jésus-Christ est appelé *Homme-Dieu*.

Cette expression *Homme-Dieu* n'est applicable qu'à Jésus-Christ, parce que seul il est *vrai Dieu* (nous allons le dire dans la question suivante, q. 73; et parce que en même temps il est *vrai homme*, q. 74.

Questions

A..... Par qui est niée la divinité de N.-S. Jésus-Christ?

B..... Est-il Fils de Dieu? seconde personne divine? Homme-Dieu?

Réflexion

Jésus-Christ, chers enfants, est un Homme-Dieu! Le connaître c'est la science la plus sublime! On n'aime pas Jésus-Christ ou on l'aime peu, parce qu'il n'est point connu ou qu'il l'est trop peu! Jésus-Christ est pourtant l'objet des complaisances de Dieu.

Résolution

Appliquons-nous donc à le connaître, en étudiant le Catéchisme.

73. Q.—Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est vrai Dieu?

Divinité
de
Jésus-Christ

Je dis que Jésus-Christ est vrai Dieu... *Vrai Dieu* signifie qu'il a véritablement la *nature divine*.

Beaucoup de sectes protestantes modernes rajeunissent, en la déguisant plus ou moins, la vieille doctrine d'Arius (IV^e siècle).

Arius

Nous avons déjà dit que cet hérésiarque avait attaqué le dogme de la Sainte Trinité, en soutenant que le Verbe ou le Fils n'était

pas égal au Père : celui-ci aurait *créé* avant toutes choses mais non engendré ce Verbe ; il s'en serait ensuite servi comme d'une cause instrumentale pour créer le monde ; le Verbe serait donc inférieur au Père en sa nature et en sa dignité ; le titre de Fils aurait désigné seulement une filiation nominale ou d'adoption.

D'après cet impie, Jésus-Christ était sans doute le Verbe incarné, le Fils bien-aimé de Dieu au sens large du mot, et lui-même avait pu sans mentir se dire Fils de Dieu et faire des miracles pour prouver sa mission divine...

Cette doctrine, avons-nous dit, fut condamnée comme hérétique au concile de Nicée (325), où il fut défini que Jésus-Christ est " Fils *unique* de Dieu, *né* du Père, *engendré* et non fait, *consubstantiel* au Père, *Dieu* de Dieu, *lumière* de lumière, *vrai Dieu* de vrai Dieu."

Définition
de
Nicée

parce qu'il est le Fils unique de Dieu... D'après ce qui a été dit, q. 22, le Fils de Dieu est éternel et consubstantiel au Père ; il est donc le Fils *naturel* et non adoptif du Père.

1°
Filiation
divine

Qu'il suffise de rappeler un texte : " Vous êtes mon *Fils*, je vous ai *engendré* aujourd'hui." Ps. II. — Il s'agit ici d'une *génération* véritable et non d'une création. — Le mot *aujourd'hui* est l'expression la plus parfaite de l'*éternité* de Dieu, pour qui il n'y a ni passé, ni avenir, mais un *présent* perpétuel.

Saint Paul, dans son épître aux Hébreux, ch. I, 5, commente admirablement ce texte qu'il applique à Jésus-Christ.

égal en tout à son Père... D'après ce qui a été dit, la seconde personne divine est *égale* à la première.

2°
Egalité

" Le Père et *Moi* ne sommes *qu'un* " Joan. x, 29, dit un jour Jésus-Christ lui-même aux Juifs : ceux-ci, comprenant parfaitement que par ces paroles Jésus se proclamait *égal* à son Père, saisirent des pierres pour le lapider comme un blasphémateur.

Cependant, il faut reconnaître que Jésus, comme homme et en sa nature humaine, était *inférieur* à son Père, dont il est l'*égal* en sa nature divine. C'est ce que Notre-Seigneur voulait signifier quand il disait : " Mon Père est *plus grand* que moi." Joan. xiv, 28.

Saint Paul fait la même distinction quand il dit : " Jésus-Christ, ayant la forme de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être *égal à Dieu* ; cependant il s'est anéanti lui-même prenant la forme d'esclave, en se rendant *semblable aux hommes*."

et que, par conséquent, il a la nature divine. La *nature divine* signifie tous les *attributs divins*, qui font que Dieu est Dieu : éternité, immensité, toute-puissance.

3°
Nature
divine

Jésus-Christ étant véritablement Dieu possède toutes les perfections divines. Or, Jésus-Christ est Dieu : " Au commencement était

le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. — Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous."

Ce texte et ceux que nous venons de citer prouvent clairement la *coexistence* en Jésus-Christ des deux natures *humaine* et *divine*.

- Questions **A.....** Sens des mots vrai Dieu? Hérésie d'Arius? Concile de Nicée?
 B..... Prouver que Jésus-Christ est Fils de Dieu? Egal à son Père?
 C..... Sens des mots nature divine? Texte de saint Jean?

Réflexion A l'époque où Arius propageait ses erreurs et faisait un grand nombre de prosélytes, Notre-Seigneur apparut à l'évêque d'Alexandrie : sous la forme d'un enfant tout éclatant de lumière, ayant une tunique de lin d'une blancheur éclatante, mais *déchirée du haut en bas* ; et comme le saint évêque Pierre était tout confus, Notre-Seigneur lui dit : "*C'est Arius qui m'a mis en cet état ; car c'est cet hypocrite qui a divisé l'Eglise et qui m'a ravi une partie des âmes que j'ai rachetées de mon sang !*"

C'est là ce qu'ont fait Luther, Calvin, Henri VIII et les autres pères du protestantisme moderne.

LE MAL SOCIAL

Ses causes, ses remèdes, mélanges et controverses sur les principales questions religieuses et sociales du temps présent, seule traduction française autorisée, par Don Saràa y Salvany.

3 vol. in-12..... \$1.88

(Suite et fin.)

Écoutez-moi donc. La vérité peut être défendue même par un journal. Y êtes-vous ? Et la vérité a intérêt à ce que chaque jour augmente le nombre de ces vaillants soldats de la parole. Les grands controversistes catholiques, les auteurs d'œuvres magistrales, forment comme la grosse artillerie de notre armée, qui tire de temps à autre quelques coups de canon pour détruire les fortifications élevées par l'ennemi. La presse périodique est comme l'infanterie, qui, protégée par l'artillerie et s'avancant à travers la brèche que cette dernière a ouverte, pénètre dans le camp ennemi, engage un combat partiel et d'avant-postes, attaquant l'ennemi corps à corps, le harcelant par des assauts répétés, explorant le camp, poussant des reconnaissances et obligeant les suspects à répondre au mot d'ordre, etc., etc. C'est enfin une armée mobilisée excellente, à la condition qu'elle ne cesse pas, ce qu'elle ne fera jamais, d'obéir à la voix du général en chef. Je le répète, le motif de la haine furieuse que l'ennemi porte au journalisme, c'est qu'il touche à la presse exclusivement religieuse.

Et en ce qu'il touche à la presse politico-religieuse ? Il vous semblera qu'ici nos adversaires ont quelque raison pour eux. En effet, cette manie d'accuser les journaux de confondre la religion

et la politique, est réellement une accusation atroce. Vous allez voir, cependant, à quoi elle se réduit.

La politique est une science comme une autre. Et l'on peut traiter de la politique dans ses rapports avec la foi, en tant que le critère de la politique est ou contraire, ou indifférent, ou favorable à la religion.

Dans le premier cas, le journal aura une ligne franchement anti-catholique, ce qui revient à dire que son œuvre sera mauvaise.

Dans le second cas, il sera encore anti-catholique, malgré sa prétendue neutralité, cette neutralité étant déjà d'elle-même anti-catholique, conformément à la condamnation de la proposition XIV^e du *Syllabus* : " Dans les questions de philosophie, on ne doit tenir aucun compte du surnaturel ". Cette proposition rentre en plein dans la politique, qui est une branche spéciale de la philosophie.

Dans le troisième cas, il sera politico catholique, c'est-à-dire qu'il traitera et résoudra les questions politiques, jugera les événements, appréciera les personnes et les choses selon leur conformité ou leur opposition avec les enseignements de la foi. C'est là précisément ce que fait cette presse politico-religieuse, objet de tant de malédictions.

Ainsi, après tant de déclamations et d'outrages, nous concluons purement et simplement que le journalisme religieux est non-seulement licite, mais que, d'une certaine façon, parmi tous les écrits politiques, il est le seul licite et le seul permis par la loi de Dieu. Repassez, si vous le voulez, l'argumentation précédente.

Il me paraît étrange que tant de catholiques, emportés par leur haine contre les choses catholiques, lancent ainsi à tort et à travers leurs anathèmes contre la presse catholique, alors qu'elle a été l'objet de plusieurs brefs de félicitation de la part de Pie IX.

Bornons-nous ici à mentionner ceux qui ont été adressés aux excellents journaux l'*Univers*, de Paris ; l'*Unità cattolica*, de Turin ; le *Pensamiento espanol*, de Madrid. Quoi encore ? On sait que la *Civiltà cattolica* fut fondée à l'instigation spéciale du Souverain Pontife, et recommandée par lui, dans un bref adressé aux RR. PP. Jésuites. Eh bien ! la *Civiltà* est un journal, non seulement religieux, mais politico-religieux, et il est incontestable qu'en passant en revue, chaque mois, les événements politiques du monde, elle le fait avec une entière liberté, qui n'a d'égale que sa science profonde. Qui osera maintenant censurer la presse politico-religieuse et l'accuser d'être préjudiciable au bien ? qui ? Voyez vous-même, qui pourra l'oser ? Ce sera le catholicisme libéral : cela se conçoit naturellement, puisque c'est lui que la montarde pique...

Mais ses intempérances ! C'est la vérité ; nous ne nierons pas que les journalistes catholiques sont ordinairement des hommes revêtus d'une chair mortelle, et non des anges nous apparaissant sous la forme humaine. Ils peuvent, des lors, avoir leur vivacité de caractère, et, stimulés par la charité avec laquelle ils ont

L'habitude de traiter leurs adversaires, et en particulier les catholiques libéraux, ils peuvent quelquefois jeter, comme on dit, le manteau au taureau, et tomber dans quelque faute de fragilité. Nous ne les approuvons point en cela; et ne cherchons même pas à les excuser. Mais que celui qui est sans péché sur ce point, leur jette la première pierre. Oui mon ami, vous-même, qui recommandez tant la modération et la charité, vous discutez souvent avec vos adversaires, non en donnant des raisons, mais en écumant et frappant du pied, et vous êtes le *Veillotiste* le plus acerbe, lorsque, par accident, vous venez à prendre la mouche, ce qui vous arrive très fréquemment. Arrêtez-vous donc, si vous ne voulez pas que je vous prouve par mille citations ce que j'avance. Finalement l'illustre Veillot, à propos d'une observation du Pape où il croyait être visé, fut si humble, qu'il l'inséra dans son journal, la loua, et, après avoir déclaré qu'elle le regardait, il demanda pardon à ses adversaires. Bien que cette observation du Souverain Pontife s'adressât à tous les journalistes, nous n'avons point vu que les catholiques libéraux aient imité la conduite glorieuse et édifiante du *féroce* Veillot.

“ Mais pourquoi les séculiers vont-ils se mêler des choses de la religion ? ” — Mon ami, je vous ai entendu mille fois formuler cette attaque contre la presse catholique. Vous n'avez pas raison de parler de la sorte; non, vous n'avez pas raison. Précisément, les grands polémistes de l'école catholico-libérale sont presque tous séculiers; et ils parlent et discutent des choses de la Religion, à leur façon, avec le plus grand sans-gêne. Vous êtes séculier, époux et père de famille, et, dans vos conversations et vos écrits, vous traitez, au point de vue philosophique et théologique, des questions où se mêle la religion, et vous le faites parfois avec succès et avantage. Et, dès le commencement du christianisme, il y a eu des séculiers qui ont écrit sur la religion, et, parmi eux, il en est quelques-uns qui, malgré des égarements postérieurs, ont été rangés parmi les grands écrivains catholiques. Rappelez-vous Origène et Tertullien, qui ne furent assurément pas des évêques. Non, la polémique catholique n'est pas interdite au séculier, pourvu qu'il s'astreigne aux conditions qui s'imposent pareillement à l'ecclésiastique, c'est-à-dire qu'il se soumette à l'autorité de l'Église. Enfin, mon ami, pour dissiper entièrement des appréhensions si peu fondées, puisque vous êtes si craintif sur certains points et si hardi sur d'autres, je vous dirai que le Pape vient de féliciter M. Charles Périn, professeur séculier à l'université de Louvain, à l'occasion de son ouvrage intitulé : *Les Lois de la société chrétienne*, et l'a comblé d'éloges mérités. Et ce M. Charles Périn n'est point un évêque, mon ami, mais simplement un bon laïque, comme il y en a tant d'autres qui à l'ombre de l'épiscopat, combattent avec la plume que Dieu leur a placée dans la main.

Je vous ai pareillement entendu citer, à l'appui d'une opinion extravagante, nouvelle dans l'Église de Dieu, certaines phrases d'un évêque que vous ne nommez pas, mais qui, dites-vous, a

occuper le siège de Montpellier. Vous ne parlerez point ainsi de l'évêque actuel, qui n'a point écrit ce que vous avancez. Le direz-vous, cependant, d'un évêque de Montpellier qui, pendant le concile du Vatican, a donné un juste sujet de blâme et de tristesse ? Je me bornerai à vous répondre, à ce propos, que Dieu, dans sa grande miséricorde, a envoyé un rayon de lumière céleste à l'évêque qui avait eu une telle attitude dans ces circonstances critiques ; qu'il lui a ouvert les yeux et l'a amené à donner sa démission, avec de grands sentiments de repentir. Vous voyez par là, mon ami, quel préjudice vous portez à la réputation de ce prélat et à votre bonne foi, avec cette citation inopportune.

Et si vous me pressez encore, je finirai par vous dire que jusqu'à ce jour, je ne sache pas qu'aucun concile ait défini l'infaillibilité individuelle de chaque évêque ; que Nestorius et Jansénius étaient évêques, et que, cependant, personne n'invoquera leur témoignage pour la défense de la doctrine catholique. Bien plus, votre respect pour les prélats de l'Église de Dieu est si sincère, que naguère je vous ai entendu insulter grossièrement un évêque catalan, digne d'estime, quelle que soit son opinion politique, et dont vous avez dit publiquement qu'il se préparait à fuir en France, où il aurait déjà envoyé de fortes sommes : c'est-à-dire que vous l'avez traité, à la façon des journaux de cabaret, de voleur public et d'escroc. En vérité, vous respectez beaucoup, souverainement, les prélats de l'Église de Dieu !

C'en est assez, mon ami : notre entretien finit par traîner en longueur, et déjà vous ne m'écoutez plus qu'avec des marques sensibles d'impatience. Dieu veuille toucher votre cœur et éclairer votre intelligence, pour que vous le connaissiez et l'aimiez, en suivant en tout, avec docilité, la voix de notre Mère commune, sans vous laisser aller aux caprices de l'enfance, aux entêtements du sexe faible, et aux révoltes sataniques de l'enfer. Voyez quel a été le sort des amis de votre jeunesse, de vos chefs d'école ; voyez avec quelle note infamante passeront à l'histoire du catholicisme des noms illustres, qui, sans cela, auraient brillé d'un éclat si vif et si pur. Rappelez-vous le malheureux P. Hyacinthe, hier astre étincelant au firmament du catholicisme libéral, et aujourd'hui enseveli dans le borbier d'une luxure sacrilège. Tels ont été ses débuts, telle a été sa chute. Peut-être le Seigneur a-t-il permis, dans ses décrets éternels, cette si horrible apostasie, pour ouvrir les yeux à cet esprit si audacieux et si imprudent. Grand Dieu ! passer de la chaire de Notre-Dame de Paris dans les bras impudiques de madame Merriman ! Catholique libéral, que cet exemple vous instruisse !

A. M. D. G.

NOUVEAUTÉ

VIVE SAINTE ANNE

MÉLODIE RELIGIEUSE

Par M. l'abbé G. DUGAS

4 pages in-4..... 20 cts.

APPRÉCIATION :

Evêché des Trois-Rivières, le 16 mars 1897.

M. G. DUGAS, Ptre ancien missionnaire.

Mon cher Abbé,

Je suis heureux de vous transmettre l'appréciation avantageuse que nos mères Ursulines ont faite de votre douce mélodie à la Bonne Ste-Anne. Vous pourrez leur en envoyer deux exemplaires.

Votre tout dévoué in X^o

† L. F. Ev. des Trois-Rivières.

A Sa Grandeur, Mgr Ls FRS LAFIÈCHE,
Evêque des Trois-Rivières.

Monseigneur,

Le chant "Vive Sainte Anne," composé par M. L'abbé Dugas est une douce mélodie, une berceuse qui sera fort goûtée de nos élèves.

En la chantant, ses notes harmonieuses nous reporte vers cet Orient où grandit la Vierge Marie; c'est un parfum de Nazareth: On croit revoir la Vierge Marie auprès de sa mère.

Nous en prendrons douze exemplaires, et nous nous efforcerons de propager cette mélodie religieuse.

Veuillez agréer, Monseigneur, nos sincères remerciements pour nous l'avoir fait connaître et daignez me croire bien respectueusement de Votre Grandeur,

La très humble fille,

SR MARIE DE JÉSUS,
Supérieure.

15 mars 1897.

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPÉRIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE ARHERST

MONTREAL.

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

SUBSTITUTION

QUESTION.—Par son dernier testament un citoyen a légué un immeuble à un de ses enfants avec substitution en faveur des enfants de cet enfant, et pour le cas où cet enfant, c'est-à-dire le légataire grevé, décéderait sans postérité il a créé une autre substitution en faveur des enfants des frères et sœurs de ce grevé, lesquels enfants sont les petits-enfants du substituant ou auteur de la substitution. Le légataire grevé est mort dernièrement sans laisser d'enfants et la substitution se trouve ouverte en faveur de ses neveux et nièces, les enfants de ses frères et sœurs qui y sont subsidiairement appelés. Que dites-vous d'une semblable substitution et de quelle manière faut-il la régler ? Les enfants des frères et sœurs du grevé, qui sont les collatéraux de ce grevé, partageront-ils l'immeuble par têtes ou le partageront-ils par souches ?

Un notaire pratiquant.

RÉPONSE.—Dans le cas que vous citez les appelés à la substitution doivent partager l'immeuble substitué par souches et non par têtes. La raison principale qui doit faire adopter ce mode de partage est que le partage par souches doit avoir lieu chaque fois qu'il s'agit d'une substitution créée en faveur des descendants de l'auteur de cette substitution. Dans ce cas on doit suivre rigoureusement les dispositions du code civil concernant les successions en ligne directe descendante. Cette opinion est la seule rationnelle et elle doit d'autant plus prévaloir que les appelés à une substitution tiennent les biens substitués directement de l'auteur même de cette substitution et non du grevé. Or l'auteur de la substitution étant un ascendant des appelés il suit nécessairement qu'il a entendu que le partage se fit par souches c'est-à-dire suivant l'ordre des successions en ligne directe descendante. Il ne pourrait en être autrement que si l'auteur de la substitution avait déclaré vouloir s'écarter des règles ordinaires de la division des biens entre les descendants et s'était servi de termes propres à indiquer clairement cette volonté.

Ainsi, qu'il s'agisse d'une succession en ligne directe descendante ou d'une substitution créée dans la même ligne, il faut appliquer les mêmes règles car il y a parité de raison. Dans l'un et l'autre cas c'est le partage par souches qui s'impose.

C'est en vertu de ces principes que Pothier décide le cas suivant dans son traité des substitutions, sixième section, Art. 2, § 1. (Edition in.12.)

Après avoir dit que l'appelé à une substitution, qui recueille les biens qui en font partie, tient son droit directement de l'auteur de la substitution, il ajoute :

“ De là il suit que si l'auteur de la substitution est un des ascendants du substitué, le titre d'acquisition du substitué est une donation ou un legs en ligne directe, qui rend, en la personne du

“ substitué, propres (1) de la ligne du donateur ou testateur, les
 “ immeubles compris en la substitution, quand même le grevé, par
 “ le canal duquel ils sont passés, ne serait que le parent collatéral
 “ du substitué, ou même un étranger.”

LE DIVORCE

De *La Croix* de Paris du 25 janvier 1897.

A *Saint-Denis de la Chapelle*, Monsieur Boyer de Bouliane a fait ces jours derniers une conférence sur le divorce.

Cette question du divorce porte avec elle une grande tristesse. Le conférencier a examiné ce douloureux sujet au point de vue de la raison, de l'histoire, au point de vue social.

Et d'abord le mariage est un contrat de société, un contrat liant essentiellement la société conjugale qui a pris naissance à sa suite. Lorsqu'on se préoccupe de former une Société, la durée de la Société doit être appropriée à son objet. Comme la famille est faite pour durer, il faut donc l'établir d'une manière indissoluble.

On objecte : Le divorce est un remède pour les maladies qu'on appelle les unions mal assorties. Le remède, répondra-t-on, est bien plus dangereux que le mal lui-même, et puis, le beau moyen pour entourager des gens à se supporter ! Le remède a pour conséquence de rendre malades des gens qui ne le sont pas, d'engendrer des fautes qui pourront être légitimées. Et puis, que faites-vous des enfants ? Un enfant est un petit être qui monte dans la vie entre papa et maman, entre les tendresses de l'un et les conseils autorisés de l'autre.

On objecte encore : Le divorce est nécessaire quand il n'y a pas d'enfants ! Argument qui nous amène d'abord à reconnaître qu'il n'y a pas de divorce possible, quand il y a des enfants. N'est-il pas des parents, hélas ! qui, voulant briser un lien insupportable à leurs yeux, ne sauront pas résister à la tentation de n'avoir pas d'enfants. Et puis, s'il y a divorce, la femme n'est-elle pas la sacrifiée neuf fois sur dix.

En second lieu, le divorce devant l'histoire. Les premières lois romaines interdisaient absolument le divorce. De fait, le divorce a produit dans la civilisation païenne le désarroi et la désorganisation la plus complète. Le divorce prononcé, le mari gardait la dot : s'il se mariait tous les ans, il pouvait ainsi devenir fort riche.

Sous la Révolution, on proclame le divorce, même par consentement mutuel. Pendant les trois premiers mois de 1793, il y eut, à Paris, autant de divorces que de mariages. Puis, on insère dans

(1) Dans la province de Québec nous n'avons plus de propres de succession. Ils ont été abolis par le code civil, article 599.

Suivant les dispositions de la Coutume de Paris, qui était la loi de la province de Québec avant la promulgation du code civil, les immeubles d'une succession appartenaient aux parents du défunt qui étaient de la ligne d'où ils procédaient. “ Et quant aux propres héritages,” dit l'article CCCXXVI, “ lui succèdent les parents qui sont les plus proches du côté et ligne dont sont advenus et échus au défunt les dits héritages, encore qu'ils ne soient plus proches parents du défunt.” On ne s'occupait donc pas, lorsqu'il s'agissait des propres, de la proximité du degré. Ainsi les propres d'un défunt venant de sa mère ou d'un autre ascendant maternel allaient au plus proche parent de ce défunt du côté maternel, même s'il était au dernier degré successible, de préférence au plus proche parent paternel, même s'il était frère consanguin du décédé. D'où la règle *paterna paternis, materna maternis*.

le Code civil un chapitre sur le divorce, malgré les protestations du premier Consul, d'une grande justesse de vues quand il n'est aveuglé ni par les passions ni par l'ambition.

Ce sont les juifs qui ont ramené dans nos loiscette odieuse législation du divorce. Crémieux essaya un premier insuccès en 1848. Survint en 1876, une nouvelle proposition de Naquet, un autre juif ; on ne se rappelle guère que c'est M. Constans qui fit rejeter la proposition de Naquet. Mais il ne se tint pas pour battu, il fit en province une tournée de conférences dans les salles de théâtre où il attira un public très mêlé, il reproduisit sa proposition en 1884 et la fit triompher.

En troisième lieu le divorce au point de vue social. Le conférencier se borne à apporter des renseignements statistiques pour éclairer son auditoire.

Point de divorces, pour ainsi dire, en Bretagne, dans la Haute-Loire, dans la Lozère. La moyenne des divorces, dans le département de la Seine, est de 2,100, tandis qu'il y en a 6,000 dans la France entière. On a constaté une coïncidence absolue entre l'augmentation des divorces et celle des suicides.

Notre population a diminué dans 64 départements et l'augmentation s'est surtout produite dans les centres, dans les régions où se sont installés des étrangers surtout dans la Seine et dans le Rhône : en sorte que nous diminuons et, pour rester au même niveau, nous avons du sang étranger.

Les Annales du Palais de Justice révèlent des abominations morales. On accorde jusqu'à 96 divorces sur 100.

La conclusion de M. Boyer de Bouliane, c'est que le divorce est surtout condamné par la foi. Le mariage n'est pas seulement un contrat, avant tout il est un sacrement. L'Eglise catholique est toujours au service de la faiblesse pour assurer la justice, elle donne à l'homme l'autorité, elle demande aux deux époux de demeurer unis dans la paix et dans la concorde.

NOUVEAUTÉ

CATÉCHISME D'HYGIÈNE PRIVÉE ET PUBLIQUE

Par le Docteur J. I. DESROCHES

SOMMAIRE.—Avant-propos.—De l'hygiène.—De l'homme.—Des conditions individuelles.—L'air et la respiration.—Des aliments.—Des boissons alimentaires.—Du régime.—L'hygiène de la peau.—Des vêtements.—Du travail.—De l'exercice.—Le sommeil.—L'habitation.—Les maladies contagieuses.—Comment vivre vieux ?

IMPRIMATUR

F. BOURGEAULT, Vic. Cap.

10ème mille, in-18 de 98 pages..... 10 cts

LES SPLENDEURS DE LA FOI

Accord parfait de la révélation et de la science, de la foi et de la raison, par
M. l'abbé Moigno, chanoine de Saint Denis.

Quatrième édition, 5 forts vol. in-8..... \$10.00

CHAPITRE DOUZIÈME.—Huitième splendeur de la Foi. *Vous serez en haine à tous à cause de mon nom.* (MATTH., x, 22). Jésus-Christ était au début de sa vie publique. Il parcourait les villes et les villages, prêchant l'Évangile, guérissant toute maladie, toute infirmité. Voyant la multitude qui le suivait, il eut compassion de ces brebis sans pasteur, se tournant vers ses disciples, il leur dit : " La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez le maître d'envoyer des ouvriers à sa moisson. Prenant ensuite à part les douze, après leur avoir donné le pouvoir de chasser les démons et de guérir tous les maux, il leur dit : " Allez, prêchez que le royaume de Dieu est proche. Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups... Les hommes vous feront comparaître dans leurs assemblées et vous flagelleront dans leurs synagogues... Vous serez conduits à cause de moi devant les gouverneurs et devant les rois... Lorsqu'on vous livrera, ne vous inquiétez pas de ce que vous aurez à répondre... L'esprit de votre Père vous suggérera ce que vous aurez à dire et parlera en vous... *Vous serez en haine à tous à cause de mon nom!* Le disciple n'est pas au-dessus du maître... Ils ont appelé le Père de famille Béalzébuth, ils diront pis encore de ceux de sa maison. Mais ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent pas tuer l'âme..."

C'est le récit évangélique dans toute sa simplicité. Une autre fois Jésus-Christ dit encore aux douze : " On vous livrera aux tribulations et à la mort, et vous serez en haine à toutes les nations à cause de mon nom. (MATH. XXIV, 9)... Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a eu en haine avant vous. Si vous aviez été du monde, le monde vous aimerait, car il aime ce qui est à lui. Mais, parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, c'est pour cela que le monde vous hait. Le serviteur n'est pas au-dessus de son maître, ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront à cause de mon nom, parce qu'ils ne reconnaissent pas comme leur Dieu Celui qui m'a envoyé." Résumant la parole du Maître, saint Paul a dit : " Tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, souffriront persécution." (Ép. à Timothée, II, ch. III, 12.)

Vous serez partout et toujours un objet de haine, vous, mes apôtres et mes disciples, mes prêtres et mes fidèles serviteurs, vous que j'envoie et qui serez réellement des agneaux au milieu des loups ! Voilà l'oracle, et puisqu'il s'accomplit tous les jours, voilà le miracle ! Agneaux et haine ! Association absurde, monstrueuse et divine cependant, réalité immense qui, elle aussi, a rempli l'espace et le temps ! C'est qu'il s'agit d'une haine surnaturelle et divine qui s'attaque à Dieu. Et puisque l'objet unique de cette haine

implacable est le prêtre et le fidèle catholique, apostolique, romain, à l'exclusion de tout autre, la Religion catholique, apostolique, romaine est la seule Religion de Jésus-Christ ; elle est seule divine.

En réalité, pour tout ce que la Vérité même a appelé *le Monde*, pour tous ceux qui ne fléchissent le genou ni devant Dieu ni devant Jésus-Christ pour tout ce qui, par une conséquence nécessaire, est entièrement sous l'empire du malin esprit, le prêtre et le fidèle catholique sont l'objet incessant d'une haine concentrée. Qu'un ministre d'une religion quelconque, un marabout, un derviche, un bonze, un lama, un ministre protestant, un pape, un muphti, etc., vienne à passer devant un groupe de libres penseurs, le sentiment qu'il excitera sera un sentiment de curiosité et de respect ! Que le passant soit un prêtre catholique ou un frère des écoles chrétiennes, il sera l'objet d'une haine contenue peut-être, mais mal déguisée. C'est l'histoire du temps passé et présent, ce sera l'histoire de l'avenir ! " Vous serez en butte à la haine à cause de mon nom, et parce qu'ils n'ont pas connu mon Père qui m'a envoyé ! " Le disciple de Jésus-Christ n'a pas été seulement un objet de haine, il l'a été dans des conditions miraculeuses aussi et divines que le Maître énonçait en ces termes : " Vous êtes heureux lorsque les hommes vous maudissent, vous persécutent et disent faussement toute sorte de mal de vous. Réjouissez vous et tressaillez de joie, car c'est ainsi qu'ils ont traité les prophètes qui vous ont précédé." La haine ! la haine ! La joie et le bonheur en face de la haine ! C'est la prophétie et c'est l'histoire !

1^o La haine s'allume d'abord dans le cœur des Juifs. Les Apôtres commençaient à peine à prêcher Jésus-Christ dans Jérusalem, que les princes des prêtres mettent la main sur eux et les jettent en prison. Un ange leur en ouvre les portes et les en fait sortir. Ils enseignent de nouveau dans le temple, les magistrats reparaisent à l'instant et les traînent devant le Conseil qui, après les avoir déchirés de coups, les renvoie en leur défendant, sous des peines plus sévères encore, de parler de Jésus-Christ. Les Apôtres sortent du Conseil pleins de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir les outrages pour le nom de Jésus. Etienne, l'un des premiers diacres de l'Eglise naissante, jeune homme plein de grâce et d'intelligence, étouffe les Juifs par ses réponses. L'Esprit-Saint parle vraiment par sa bouche. Ils frémissent de rage dans leur cœur et grincent des dents contre lui. Ils l'entraînent hors de la ville et le lapident tandis qu'il priait et disait : " Seigneur Jésus, recevez mon esprit, ne leur imputez pas ce péché." C'est toujours la haine et la joie dans la haine que saint Paul célèbre en ces termes plus éloquents encore : " Cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups de fouet moins un ; j'ai été trois fois déchiré de verges. Périls du côté de ma race, périls du côté des Gentils, périls du côté des faux frères. Dieu nous a offert, nous le dernier des Apôtres, en spectacle au monde, aux anges et aux hommes, comme destiné à la mort ! Vous, vous êtes sages ; nous, nous sommes insensé à cause du Christ ! Vous êtes forts ; nous sommes faible ! Vous êtes honorés, nous sommes méprisé !

Nous souffrons la faim et la soif ! Nous sommes nu et déchiré de coups ! nous n'avons pas de demeure stable ! Nous nous fatiguons à travailler de nos mains ! On nous maudit et nous bénissons ! On nous persécute et nous pardonnons ! On nous blasphème et nous prions ! Nous sommes devenu comme l'ordure comme la balayure du monde rejetée de tous ! " Ce qu'il disait de lui, saint Paul le disait de ses frères dans la foi. " Les uns ont été torturés, les autres ont subi les moqueries, les verges, les prisons ; ils ont été lapidés, mis à la question. Ils sont morts frappés par le glaive. Ils ont erré çà et là vêtus de peaux de mouton ou de chèvre, dans le besoin, dans l'angoisse, dans l'affliction. Eux, dont ce monde n'était pas digne, ils étaient réduits à se cacher dans les déserts, dans les anfractuosités des montagnes, dans les antres et les cavernes de la terre ! Haine, ordure et balayure du monde, saint Paul l'était ; les premiers chrétiens l'étaient ; les chrétiens de tous les siècles et de tous les lieux l'ont été ! Nous, catholiques romains, nous devons l'être et nous le sommes encore de la part d'une multitude de loups.

2° Du cœur des Juifs la haine passe dans le cœur des Romains et s'exerce par le martyre, dans des proportions évidemment surnaturelles et sataniques. Néron, dit Tacite, fit mourir des hommes détestés que le vulgaire nommait chrétiens, moins convaincus d'avoir mis le feu à Rome que d'être *hâis du genre humain* ! L'excès divin de cette haine ressort des circonstances suivantes : 1° le nombre des martyrs. Tacite les nomme *une multitude*. Pline le Jeune dit dans sa lettre à Trajan, que si l'on continue à punir les chrétiens, une infinité de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, se trouveront en danger de mort, puisqu'on les lui dénonce en très grand nombre. Saint Clément de Rome affirme que saint Pierre et saint Paul ont été suivis par une grande multitude d'élus qui ont souffert les outrages et les tourments, nous donnant l'exemple. Plusieurs auteurs ont évalué à *dix-huit millions* le nombre des victimes des dix persécutions générales des empereurs romains ! 2° *La qualité des victimes, innocentes et modèles de toutes les vertus* ! Pline affirmait, non-seulement qu'on ne les accusait d'aucun crime, mais qu'ils s'obligeaient par serment à ne commettre ni larcin ni adultère, à ne point manquer à leur parole, à ne point nier le dépôt confié, etc. C'étaient des enfants, des adolescents, des jeunes vierges, des femmes s'élevant au-dessus des faiblesses de leur nature, des magistrats intègres avec leurs justiciables, des maîtres avec leurs esclaves, des nobles et des plébéiens, des personnages illustres et des citoyens obscurs, de toutes les nations civilisées et barbares. 3° *Le motif de la haine et du martyre*. Les persécuteurs ont fait aux chrétiens un crime, celui de ne pas vouloir adorer les dieux et sacrifier aux idoles, d'être opiniâtrement attachés à la nouvelle religion, de ne pas consentir à abjurer la foi en Jésus-Christ. Maximien veut forcer la légion Thébéenne à prendre part au sacrifice solennel qu'il faisait aux dieux avant d'entrer dans les Gaules. Elle refuse ! Il la fait décimer une première, une seconde fois. Elle refuse encore.

Maurice répond au nom de ses compagnons d'armes : " Nous con-
fessons un Dieu créateur de toutes choses et Jésus-Christ son Fils.
Nous avons des armes, mais nous ne nous en servons pas. Nous
aimons mieux mourir innocents que de vivre coupables." Ils
étaient six mille ! Et ils se laissèrent égorger comme des agneaux.
4° *La multiplicité et de la cruauté des tourments.* Tacite disait déjà
qu'on avait inventé contre les chrétiens des tortures très raffinées,
et dont la seule énumération fait frémir. Ils sont étendus sur le
chevalet, battus de verges, écorchés vifs, déchirés avec des ongles
de fer ou d'airain, consumés par le feu, attachés à la croix ; mis
en pièces et dévorés par des chiens, des ours, des lions ; couverts
de lames rougies au feu ; assis sur des chaises ardentes ; plongés
dans l'huile bouillante ; brûlés à petit feu ; broyés sous des meules ;
submergés dans les flots ; couchés nus sur des étangs glacés ; en-
terrés vivants, coupés par morceaux, empalés, décapités par le
glaiive ou la hache, etc., etc. Toute pitié est éteinte pour eux
jusque dans le cœur des femmes et des enfants qui se font leurs
bourreaux, dans le cœur aussi de la foule que le supplice des plus
grands criminels émeut presque toujours, et qui applaudissait aux
tourments des chrétiens par des cris d'allégresse. La mort même
ne mettait pas les martyrs à l'abri de la rage des persécuteurs ; on
s'acharnait sur les restes mutilés de leurs corps ; ils étaient réduits
en cendres qu'on jetait aux vents. 5° *La constance des victimes.*
Ce n'était pas le fanatisme des Indiens qui se précipitent sous les
roues du char de leurs dieux, des pèlerins de la Mecque qui se
font fouler aux pieds par le cheval blanc du prophète, des femmes
indiennes qui se font brûler sur le corps de leurs maris. Les
martyrs étaient calmes ! Tant qu'on ne leur commandait pas l'a-
postasie, ils gardaient le silence. Mais, quand on les sommait de
renier Jésus-Christ, ils s'avançaient fermes et invincibles. Jésus-
Christ leur avait promis une sagesse et une force d'âme à laquelle
leurs ennemis ne pourraient pas résister ; confiants dans cette
promesse et ne comptant point sur eux-mêmes, ils se préparaient
au combat, par la pénitence, la prière et le jeûne. En fait, cette
constance héroïque a été accordée à tous les martyrs, à des vierges
délicates et timides, à de tendres enfants qui ont vaincu leurs
bourreaux par leur énergie modeste et calme. 6° *Les fruits du
martyre.* Souvents des conversions extraordinaires, des miracles
éclatants ont arraché aux plus incrédules l'aveu que l'héroïsme
du martyr venait du ciel. Mais le plus grand des prodiges, c'est
que le christianisme n'ait pas été noyé dans le sang surabondam-
ment versé, qu'au contraire la mort, ce principe de destruction,
ait multiplié de plus en plus le nombre des chrétiens, à ce point
que le sang des martyrs soit devenu la semence de générations
nouvelles de disciples de Jésus-Christ, et qu'après trois siècles de
massacres affreux, l'univers soit devenu chrétien.

III. Du cœur des empereurs romains, la haine a passé au cœur
d'une multitude d'autres persécuteurs païens, hérétiques, schisma-
tiques, etc., etc., les rois de Perse, les rois des Goths et des Visi-
goths, les souverains de la Chine, du Japon, du Tonkin, de Siam,

de la Corée, de l'Éthiopie, etc. Les musulmans, les empereurs d'Allemagne, les rois d'Angleterre ont haï à leur tour l'Église de Jésus-Christ et fait un très grand nombre de martyrs. Il n'est pas un siècle, il n'est pas une année qui n'ait vu couler le sang de chrétiens catholiques. Pour eux, la haine et le martyre sont la règle, tandis que pour toutes les autres sectes chrétiennes, elles sont la très rare exception. Chaque schisme, chaque hérésie amène une explosion nouvelle de haine et de cruauté. Les ariens, les vaudois, les albigeois, les calvinistes, les luthériens, les anglicans ont exercé les plus cruelles violences contre les catholiques. Ils ont brûlé les églises, détruit les monastères, massacré les prêtres et les religieux, etc. Un corsaire calviniste nommé *Souris*, s'empare du navire qui transporte au Brésil le père Ignace Azevedo avec les vingt-neuf compagnons de son apostolat, et tout aussitôt il les immole aux mânes de Calvin.

IV. Du cœur des coryphées du schisme et de l'hérésie, la haine contre les catholiques passe au cœur des philosophes du XVIII^e siècle et de Voltaire leur chef. Elle déborde en torrents, non plus de sang, mais en torrents de blasphèmes, de sarcasmes, d'injures, de calomnies odieuses, de mensonges effrontés, etc. Jésus-Christ, la sainte Église, les fidèles, c'est "l'Infâme" qu'il faut détruire à tout prix. L'odieux patriarche de Ferney ira jusqu'à émettre le vœu horrible de voir étrangler le dernier des jésuites avec les boyaux du dernier des rois. " Quel dommage, s'écrie-t-il, que les philosophes ne soient encore ni assez nombreux ni assez zélés pour détruire par le fer et par le feu les ennemis du genre humain et la secte abominable qui a produit tant d'horreurs." C'est là encore la haine, non pas humaine, mais satanique, qui imprime au front de la religion catholique un caractère éclatant de divinité. Elle est plus significative encore cette haine, lorsqu'elle traîne Jeanne d'Arc, la sainte héroïne, dans la fange d'un poème où l'ohscénité la plus ordurière, le dispute à l'impieité la plus exécrationnelle. Et cette haine, partagée par une légion de coopérateurs, a inondé la capitale et les provinces de mauvais livres, à l'usage de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions. Ils ont corrompu profondément l'esprit public ; ils ont fait d'une nation noble et généreuse, une société incrédule, immorale, intéressée, altérée de la soif du plaisir et de l'or.

V. Du cœur des philosophes, la haine passe enfin au cœur des révolutionnaires qui décrètent tour à tour la confiscation des biens du clergé, la constitution civile de l'Église de France, la suppression des vœux monastiques, la déportation des prêtres non assermentés, les massacres du 2 septembre à Paris, à Versailles, à Reims et ailleurs. Ils commandent les fêtes impudiques de la déesse Raison, l'abjuration solennelle de leur sacerdoce par les prêtres assermentés, la réforme du calendrier chrétien, la suppression des fêtes, le travail forcé du dimanche, la fermeture des temples, le renversement des croix, la déportation des prêtres à Cayenne, leur entassement sur les pontons, leur mise à mort, le martyre d'un grand nombre de religieux et de religieuses, etc., etc.

C'est la haine à son paroxysme le plus violent, la haine vraiment infernale ! " Vous serez en haine à cause de mon nom."

Honteuse des excès, la haine philosophique et révolutionnaire, a résolu de se cacher pour frapper de nouveaux coups et elle a organisé les sociétés secrètes, au premier rang desquelles est la Franc-Maçonnerie qui, comme un immense réseau, couvre non-seulement l'Europe, mais le monde entier. Le nombre des loges est de plus de cinq mille ! Celui des compagnons de huit millions au moins pour tous les pays, de seize cent mille pour la France seule. De l'aveu de Proudhon, la Franc-Maçonnerie est la négation directe de l'élément surnaturel. Ennemie jurée de Dieu et de la religion, elle a pour but final de les exclure de l'éducation, des mœurs privées et publiques, de la vie humaine et de la mort. Elle initie à ses secrets jusqu'aux femmes et aux jeunes filles, et ne craint pas de leur dire quand le moment est venu : " La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les prêtres et et contre les rois ; travaillez partout dans cette intention sacrosainte ! " La Franc-Maçonnerie ne rêve pas autre chose que l'anéantissement de toute autorité divine.

La haine ! Une haine vraiment satanique, je l'ai vue à l'œuvre sous tous les gouvernements qui se sont succédés depuis soixante ans.

Sous la Restauration : Force de loi donnée à la déclaration du clergé de France en 1682.—Violente colère suscitée par les lois du sacrilège et du repos du dimanche.—Le déchaînement de la presse libérale.—Ridicule jeté incessamment sur le roi Charles X ; écoutez ces chansons perfides du plus populaire des poètes contemporains :

Aux pieds de prélats cousus d'or
Charles dit son *Confiteor*,
On l'habille, on le baise, on l'huile,
Puis aux bruits des hymnes sacrés
Il met la main sur l'Évangile,
Son confesseur lui dit : " Jurez ;
Oiseaux, oiseaux votre maître a des maîtres !
Gardez bien, gardez bien votre liberté.

Combien d'imperceptibles êtres !
De petits Jésuites bilieux !
De milliers d'autres petits prêtres
Qui portent de petits bons dieux !
Béni par eux, tout dégénère,
Par eux la plus vieille des cours
N'est plus qu'un petit séminaire,
Mais les barbons règnent toujours.

Les refrains impies de la rue.—L'effervescence impie de la jeunesse des écoles.—Insultes aux soutanes qui se montraient dans les cours et les salles de la Sorbonne.—Injures grossières prodiguées au clergé ; colère furieuse contre la Congrégation, pieuse association de jeunes gens s'encourageant mutuellement au bien.—Décret de fermeture des collèges des Jésuites arraché au roi très chrétien, qui expiera sa faiblesse par l'exil et la mort dans l'exil.

Sous la monarchie de Juillet : Le noble et pieux archevêque de Paris, Mgr de Quélen, réduit à fuir et à se cacher pour échapper à la mort.—Le sac odieux et sacrilège de Saint-Germain-l'Auxerrois.—Le pillage et la destruction de l'Archevêché.—L'église de Sainte-Geneviève enlevée au culte et redevenue le Panthéon des grands hommes de France.—Projet de suppression des écoles des frères prétendus ignorantins.—Défense de célébrer d'autres fêtes que les fêtes du Concordat.—Mariages protestants des filles du roi.—Autorisation accordée au Primat des Gaules d'ouvrir son Eglise française.—Immense développement des sociétés secrètes.

Sous le second Empire : Haine mieux dissimulée mais non moins active.—La persécution contre la presse religieuse.—L'hostilité contre les ordres religieux enseignants.—Les attaques des organes du pouvoir contre le clergé et contre les hommes fidèles avant tout à leur conscience et à l'Eglise.—La dispersion du conseil supérieur de l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul.—La violation de l'engagement solennel de faire respecter le pouvoir temporel du Pape.—Les Français enrôlés au service du Pape menacés dans leur nationalité.—Le denier de Saint-Pierre dénoncé comme une œuvre mauvaise.—Les destinées de la papauté traitées entre la France et le Piémont sans le Pape.—La mission de défendre le Chef de l'Eglise confiée à son spoliateur.—La déchéance du pouvoir temporel du Pape réalisée par la fourberie et le mensonge.—Désaveux hypocrites bientôt suivis de la reconnaissance des faits accomplis par une politique déloyale et contraire aux intérêts de la France.—Le progrès matériel encouragé sans limites.—Le luxe atteignant dans toutes les classes de la société de folles proportions.—L'immoralité hautement enseignée dans les théâtres.—Le drame envenimé de Galilée.—Scandale des fêtes païennes et des bals décolletés du palais des Tuileries.

Sous le gouvernement de la Commune.—Excité par l'accueil trop empressé que le clergé avait fait à l'Empire et à l'Empereur, la haine reprit son cours, et s'élança d'un seul bond aux excès les plus révoltants. Elle débuta par des professions de foi athées : "Dieu est l'hypothèse, nous lui signifions son congé... La génération nouvelle ne doit connaître ni Dieu, qui est le tyran, ni le prêtre, qui est le bourreau... Je hais Dieu, le misérable Dieu du prêtre, et je voudrais comme les Titans escalader le ciel pour aller le poignarder." Viennent ensuite les arrêts de proscription et de confiscation.—L'Eglise est séparée de l'Etat.—Le budget du culte est supprimé.—Les biens des congrégations religieuses sont déclarés propriétés nationales.—L'arrestation des prêtres est décrétée.—Les églises sont transformées en clubs. Enfin, viennent les exécutions capitales. Les nobles victimes, parmi lesquelles Mgr Darboy et l'abbé Deguerry, sont transportées de la prison de Mazas à la prison de la Roquette dans des fourgons de chemin de fer, et sur le parcours on entendait les cris sauvages : A bas les calotins ! Coupons-les ici en morceaux ! Il y a dix-huit siècles que ces guenx-là nous embêtent ! etc, etc. Quarante-sept victimes, dont dix prêtres ou religieux, sont conduits de la Roquette à la rue Haxo.

A cheval, une vivandière vêtue de rouge, battant le tambour, appuyée d'une fanfare de clairons, déversait l'ivresse du bruit sur ces têtes déjà affolées par l'ivresse de l'alcool et du sang. La foule armée poussait les otages, des femmes leur donnaient, aux prêtres surtout, des coups de poing... On criait : Ici, ici, il faut les tuer ici ! Pas un qui ne voulût les frapper à son tour, japper une injure, lancer sa pierre. On chantait, on dansait, on hurlait... Il n'y avait plus là que des jouets humains que l'on allait torturer et des fous furieux devenus incapables de distinguer le bien du mal. La barrière de la cité de Vincennes, rue Haxo, 85, était fermée : on se pousse, on se presse, la barrière tombe ; d'un seul mouvement les otages furent entraînés au pied d'un petit mur inachevé. La cantinière descendue de cheval courut vers eux et porta le premier coup. Ils furent aussitôt assaillis à coups de fusil, de revolver et de sabres. Des fédérés perchés sur une muraille voisine chantaient à tue-tête et faisaient un feu plongeant. Le massacre ne suffisait pas. On força ces malheureux de sauter par-dessus le mur. Cela faisait rire. Les prêtres refusèrent de sauter. Un fédéré les saisissait à bras-le-corps et les jetait par-dessus la muraille. Une dernière victime s'était évacuée ; on la prit par les jambes et par les bras ; on la balança un instant et elle fut lancée sur les autres malheureux. C'est alors qu'on fit à ces douces victimes du nom de Jésus l'honneur d'une décharge générale. Haine ! Haine satanique !

Sous le ciel de plomb de l'heure présente.—La haine promise et prédite est cruellement déchaînée partout. En France, des hommes d'Etat qui se vantent de leur modération ne craignent pas de s'écrier publiquement : " L'ennemi, c'est le cléricisme, l'ultramontanisme. Le grand vaincu des élections, c'est le cléricisme ! " Or, puisque de l'aveu de nos ennemis eux-mêmes, il n'y a plus en France de gallican, c'est donc le catholicisme, le grand prédestiné à la haine, qui se trouve la cible permanente de leurs attaques. Et cependant le gouvernement est le premier à répéter qu'il ne subit en aucune manière l'influence des cléricaux et des curés !!! En même temps, les sociétés secrètes et leurs organes recommencent leurs cris de mort : " On vous oubliait presque, mais vous nous avez prouvé que vous avez la vie dure comme la vipère qui, coupée en morceaux s'agite encore : on saura bien vous empêcher de siffler et de mordre. Vous avez voulu le combat, eh bien ! nous sommes prêts. "

En Italie, le Pape dépouillé de tout ce qu'il possédait, enfermé au Vatican sous la protection d'une loi de garanties, sacrilège et dérisoire, se trouve livré pieds et poings liés aux insultes et aux menaces des ennemis de l'Eglise. Les églises sont confisquées, les Congrégations religieuses chassées de leurs couvents et dépourvues de leurs biens... En un mot, partout une persécution non avouée, mais réelle et ardente.

En Allemagne, la haine est plus froide, plus systématique, plus philosophique, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais plus profonde et plus envenimée. Elle repose sur les principes de 1789 arrangés

de telle façon qu'entre l'Eglise et l'Etat moderne, ce soit un combat à mort. "L'Eglise veut faire de l'Etat son gendarme, l'Etat veut et doit faire de l'Eglise sa pupille." Aucun membre de l'Etat ne peut se soustraire à l'obéissance aux lois, en faisant appel aux dogmes et aux constitutions de l'Eglise ou à sa conscience. L'Etat doit donc travailler incessamment à dominer l'autorité de l'Eglise, surtout de l'Eglise catholique, institution éminemment dangereuse ; il doit en outre travailler sans cesse à consolider sa propre puissance." Tel est le but de la lutte religieuse en Allemagne. Les moyens mis en œuvre pour arriver à cette fin sont d'une violence extrême : séparation de l'Eglise et de l'Etat ; mariage civil obligatoire ; registres civils ; lois pénales contre l'abus de la chaire ; surveillance de l'éducation du clergé ; haute police de l'Etat sur l'administration des biens ecclésiastiques ; défense de porter des peines ecclésiastiques ayant un effet civil ; présentation des ordonnances ecclésiastiques au visa de l'Etat ; suppression et expulsion de l'ordre des Jésuites et des autres ordres religieux non autorisés ; appel d'abus contre l'autorité ecclésiastique ; émancipation intérieure de l'Eglise ; émancipation extérieure des puissances étrangères. C'est au fond imposer l'abjuration du dogme fondamental : "Je crois à l'Eglise catholique." C'est une profession équivalente d'athéisme ! Aussi la persécution marche-t-elle son train. Exil, emprisonnement, amendes, destitutions, tout est mis en œuvre pour réaliser ce plan infernal.

En Russie, la haine s'est manifestée et se manifeste encore par les mauvais traitements exercés contre les Grecs unis ou Uniates de Pologne. Des populations entières de 10, 20, 40, 50 mille âmes sont arrachées à leurs foyers et envoyées sur la terre d'exil, sans ressources, sans abri. Les prêtres orthodoxes sont déportés en Sibérie et condamnés à une misère horrible. Et le souverain qui laisse ainsi torturer des milliers de sujets innocents et fidèles, va, à la tête de ses armées, demander à la Turquie l'émancipation des populations chrétiennes schismatiques ! Quel accomplissement éclatant de la prophétie incroyable : *Vous serez en haine à cause de mon nom !* Haine aux catholiques parce qu'ils sont les seuls disciples Jésus-Christ !

En Angleterre, c'est la même haine, la même conjuration des hommes d'Etat et des journaux contre l'autorité de l'Eglise catholique et du Saint-Siège, seul obstacle invincible au développement de la Réforme et de la Révolution.

En Suisse, sur la vieille terre de l'honneur et de la liberté, les églises catholiques avec leurs presbytères, les ornements nécessaires au culte, en un mot avec tout ce qui constituait autrefois la propriété absolue et sacrée de cent mille catholiques du Jura et du canton de Genève, sont donnés à une poignée de sectaires ou plutôt d'intrus sans aucun sentiment religieux. Les curés légitimes sont chassés, exilés, traqués comme des criminels, et remplacés, après des semblants odieux d'élection populaire, par de misérables prêtres apostats italiens, allemands ou français que la vindicte

publique poursuit de tous les côtés. Haine, haine satanique ou infernale et en même temps, splendeur, splendeur !

En Belgique, c'est la haine ouverte, bruyante de la Franc-Maçonnerie, de la Presse libérale, des Universités, mais avec un raffinement qui est le chef-d'œuvre de Satan. La Belgique a enfanté le SOLIDAIRE, c'est-à-dire l'impie qui rompt ouvertement, publiquement avec l'Eglise de Jésus-Christ, qui s'engage par serment à ne pas faire baptiser ses enfants, à ne jamais mettre le pied dans un temple élevé à Dieu, à se marier civilement, à refuser les derniers sacrements. Le solidarisme n'est autre chose qu'une profession ouverte de matérialisme et d'athéisme grossier, ou d'un déisme désintéressé de toute pratique religieuse. C'est la haine à sa dernière étape. " On ne détruit pas l'Eglise en la persécutant ou en discutant avec elle, témoins : Dioclétien et Voltaire. Mais quand personne ou presque personne ne voudr? de son ministère, il faudra bien que l'Eglise disparaisse. La religion chrétienne repose sur deux fantômes dont les simples sont effrayés, le Jugement et l'Enfer. Le seul moyen de se débarrasser de cet épouvantail est de repousser le prêtre, son pardon et son goupillon." Tel est le langage du solidaire. Et qu'on n'essaye pas de le rappeler aux sentiments de la famille et des convenances que la famille impose. Avant d'être père, époux, frère, il est solidaire ! Il a donné sa foi, son baptême, son âme, la religion de sa mère, le salut éternel de ses enfants ! C'est plus que la haine, c'est la rage du damné. Et en effet, celui qui ne croit plus au Fils de Dieu est déjà jugé ! Il ne verra pas la vie, la colère de Dieu repose sur lui !

La haine avait été solennellement prédite sous toutes ses formes et nous l'avons trouvée partout, dans tous les temps, et à l'heure présente plus exaspérée que jamais. La haine dans celui qui la couve et l'exprime, c'est le sceau de la bête ; dans l'Eglise catholique et pour ses enfants, c'est le sceau de Dieu. Les fous furieux qui nous haïssent proclament l'origine divine de l'Eglise et la foi non moins divine des haïs. Il est cependant une condition indispensable à remplir pour que la haine soit vraiment pour l'Eglise le gage de la victoire, et pour nous le sceau des élus. C'est que nous ne cessions pas d'être des agneaux. " Aussi longtemps que nous serons des agneaux, disait saint Jean Chrysostome, cette bouche d'or de l'Eglise, nous vaincrons. Alors même que nous aurions autour de nous des milliers et des milliers de loups, nous serons vainqueurs. Mais, si nous venions à mordre ceux qui nous mordront, nos ennemis l'emporteraient sur nous, parce qu'alors nous n'aurions plus le secours du berger qui fait fûître non les loups, mais les agneaux.

" Vous serez l'objet de la haine." Et nous avons été l'objet de la haine ! " Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups," et nous avons été des agneaux au milieu des loups ! Splendeur ! Splendeur !

Qu'elles sont belles et consolantes ces paroles du Prince des apôtres, et qu'elles sont surtout applicables aux temps actuels ! " Mes biens-aimés, ne soyez pas surpris du feu ardent qui sert à

vous éprouver, comme si ce qui vous arrive était quelque chose d'extraordinaire. Rendus participants des souffrances du Christ, réjouissez-vous, afin qu'au jour de la Révélation de sa gloire, vous soyez aussi transportés d'allégresse. Si on vous outrage pour le nom du Christ, soyez bienheureux, parce qu'alors la gloire, la vertu et l'esprit de Dieu reposent sur vous. Si l'on vous faisait souffrir comme voleurs, médisants ou avides du bien d'autrui, vous auriez à rougir. Mais, quand on vous fait souffrir comme chrétien, loin de rougir, bénissez et glorifiez Dieu." Splendeur !

JESUS-CHRIST

Étudié en vue de la prédication, dans Saint Thomas d'Aquin par M. l'Abbé Doublet, chanoine d'Arras, auteur de Saint-Paul, des Psaumes et d'autres ouvrages étudiés en vue de la prédication. Ouvrage honoré des approbations de NN. SS. les Evêques d'Arras, de Luçon, de Poitiers, de Saint-Brieuc, du Mans, et d'autres Prélats. Dixième édition.

3 Vol in-12..... \$2.63
Avec 25% de remise.

Nous croyons avoir fait un livre neuf, et nous espérons avoir fait un livre utile.

Si les œuvres du Docteur Angélique sont étudiées, commentées, reproduites, sous toutes les formes, dans une foule de savants et précieux travaux ; si son immense fortune doctrinale est devenue le patrimoine de tous ; si la théologie y puise ses plus intarissables ressources, en est-il ainsi de l'éloquence chrétienne ? Non. La faute en est-elle aux œuvres du grand Docteur ? Moins encore. La faute en est au manque d'ouvrages spéciaux, qui rendent accessibles aux orateurs de la chaire les richesses dogmatiques et morales, éparses dans des œuvres si volumineuses, et parfois d'une si difficile étude. Le théologien dispose de longues heures et creuse à loisir ces mines d'or : l'orateur chrétien de nos jours est essentiellement l'homme de la vie active et de la lutte ; ses moments sont comptés : la succession non interrompue de ses prédications et les œuvres d'un écrasant ministère les lui disputent et se les arrachent ; au lieu de méditations calmes et d'études profondes qui nourriraient et illumineraient sa parole, il en est trop souvent réduit à la lecture rapide de quelques sermonnaires, ou, moins encore, de quelques chétifs panoramas sans éclat, sans chaleur, sans doctrine. Les œuvres de saint Thomas d'Aquin lui offriraient d'immenses ressources ; le défaut de temps et de calme lui ravit ces ressources sans pitié.

Deux choses sont indispensables pour transporter puissamment à la chaire la riche et splendide substance du Docteur Angélique : le choix du fond et la mise en œuvre. Le choix est malaisé et de-

mande de longues et patientes études. Dans la partie la plus explorée des chefs-d'œuvre de saint Thomas, les *Sommes*, les *Opuscules*, le *Commentaire sur le Maître des Sentences*, etc., un certain nombre de matières sont impropres à la chaire ; d'autres, pour y être employées avec succès, ont besoin d'être dépouillées de leur enveloppe trop scolastique, et retirées du milieu de questions et de thèses dont l'orateur ne peut ni aisément ni fructueusement se servir. Reste toute une série d'œuvres d'une richesse inouïe pour la prédication, mais—il le faut bien dire — presque complètement délaissées : les *Commentaires* sur l'Écriture sainte, sur saint Mathieu, sur saint Jean, sur saint Paul, etc. L'orateur y découvrirait en grand nombre les plus belles, les plus neuves, les plus solides doctrines, mais, outre que ces derniers ouvrages sont peu connus, la marche y est obstruée, l'exploration pénible, les conquêtes rendues difficiles par l'abondance des choses et l'accumulation des richesses. Bref, sauf un travail préparatoire qui recueille, réunisse, coordonne, mette en lumière et revête d'une forme oratoire les vastes et splendides matières offertes à l'orateur chrétien par l'Ange de l'École, la mine reste forcément inexplorée, et le trésor renferme ses inépuisables largesses.

C'est ce travail de choix et de mise en œuvre que nous avons entrepris. Si notre livre est médiocre, il aura au moins ce mérite d'avoir frayé les voies et ouvert le chemin. Bien des fois, en étudiant les œuvres du grand Docteur, nous fûmes frappé du parti que l'éloquence chrétienne pourrait tirer de ses idées si profondes, de ses vues si vastes, de ses expositions si lumineuses, de ses arguments si victorieux, de ses traits si vifs et souvent si pénétrants, de ses allures si puissantes, parfois de ses manières si neuves d'envisager et d'exposer la doctrine, — neuves, — hélas ! pour nous, trop peu familiers avec ce merveilleux génie. A quelles sources a trop souvent puisé notre éloquence contemporaine ! Quelle légèreté de doctrine ! Quel abandon des grands moyens ! Quelles criminelles concessions à des auditoires frivoles et déchristianisés ! N'a-t-on pas tout prêché, sauf la doctrine ? N'avons-nous pas vu, dans ces derniers temps, s'imposer à la chaire chrétienne une éloquence étrange, fille de la terre, tributaire des pensées et des passions humaines, imprégnée de naturalisme, captivant l'auditoire par un certain piquant de nouveautés malsaines, et lui distribuant, au lieu d'une nourriture solide, ce que l'Apôtre appelait des niaiseries et des fables ?

Le besoin du retour à la vraie prédication se fait partout sentir ; nous commençons, Dieu merci, à comprendre que cette éloquence retentissante et creuse n'est rien autre chose que *la famine du pain* dont parlait le Prophète. Si notre livre, au lieu d'être un obscur et timide essai, était quelque œuvre importante, nous oserions dire qu'il vient à l'heure.

L'orateur chrétien trouve dans saint Thomas d'Aquin les trois choses dont il a besoin et qui lui suffisent pour captiver fructueusement un auditoire : des divisions lucides et frappantes ; un fonds inépuisable de doctrine pour remplir ces divisions ; enfin ce qui

semblera paradoxal et n'est que rigoureusement vrai, un charme constant de nouveauté, de fraîcheur, de brillant. Avec saint Thomas pour guide et pourvoyeur, l'orateur est de suite et complètement à l'aise; assuré de sa marche, possesseur des plus riches matériaux, son intelligence s'élève, son cœur s'échauffe, l'expression jaillit puissante et alerte de cette plénitude et de cette force dont il se sent soutenu. N'est-ce pas pitié de voir comment les *panoramas*, les Revues, les Tribunes, les Sermonnaires se jouent du prédicateur, offrant à sa crédule bonne foi des divisions, des sujets, des points de vue, sans substance pour les féconder et les remplir, sans chaleur pour les vivifier, sans agrément d'aucune sorte pour les faire réussir? Jamais le Docteur Angélique ne présente un sujet qu'il ne le féconde, une division qu'il ne la fasse pleine et opulente, une perspective qu'il n'en parcoure l'étendue, n'en épuise les scènes, et n'en révèle toutes les splendeurs.

Notre travail, dans ce nouveau livre que nous offrons aux prédicateurs, a été de recueillir des œuvres de saint Thomas et de grouper sous le plus auguste comme sous le plus fécond des titres : JÉSUS-CHRIST, les plus belles doctrines, les plus riches et les pratiques sujets, dont l'orateur puisse entretenir ses divers auditoires.

Peut-être nous reprochera-t-on, quelque remplies que soient ces pages, d'avoir laissé bien des matières, et négligé bien des trésors : nous l'avons ingénuement : nous avons été plus d'une fois vaincu par la profusion de nos richesses, et nous avons plié souvent sous la charge de notre butin. Jeter ses filets dans un tel océan, c'est se condamner au glorieux danger d'une pêche miraculeuse. Assez audacieux pour affronter ce péril, nous n'avons pas été assez robuste pour en triompher : la barque s'est trouvée trop petite, et les filets trop faibles se sont rompus. Qu'on nous pardonne les pertes en faveur du butin, déjà riche, que nous avons recueilli, et que nous offrons à nos frères de tout cœur.

N'eussions-nous fait d'ailleurs qu'entr'ouvrir une mine si féconde, et inspiré à d'autres le désir de la faire mieux valoir, nous nous croirions trop payé des longues études dont cet ouvrage est le fruit.

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

ARFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PEKSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés,

L'Institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 3 h. à 5 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES ET LECTURES DU SOIR

Sur toutes les vérités de la religion, par Mgr de Ségur.

Nouvelle édition, 2 vol. in-12. \$1.25

IL NE FAUT PAS REMETTRE AU LENDEMAIN

Le passé ne nous appartient plus ; l'avenir ne nous appartient point encore et peut-être ne nous appartiendra-t-il jamais ; le présent seul est à nous. Lors donc que nous avons quelque affaire sérieuse à traiter, et qu'il est possible de la traiter de suite, appliquons-nous-y dans le moment présent, aujourd'hui même, ne la remettons pas à un demain qui n'arrivera peut-être jamais pour nous ; surtout ne la renvoyons point à un avenir éloigné.

Un fait arrivé récemment dans la prison cellulaire de la Roquette, à Paris, va montrer combien cette règle de conduite est sage, prudente et nécessaire.

Cette prison est double ; dans une partie sont les criminels ordinaires ; dans l'autre, les *jeunes détenus*, c'est-à-dire des jeunes garçons que des vices précoces ont fait condamner à un temps plus ou moins long de reclusion.

Le temps des Pâques approchait. Le digne aumônier de la prison des jeunes détenus rassembla tous les jeunes gens, et, leur rappelant la gravité de l'obligation de remplir leurs devoirs religieux pour Pâques, il invita ceux qui désiraient s'y préparer à se faire inscrire et à lui remettre leurs noms. Tous se présentèrent, un seul excepté. C'était un jeune homme de dix-sept ans.

L'aumônier, peiné de son silence, qui contrastait si vivement avec la bonne volonté des autres, alla le lendemain le voir dans sa petite cellule. " Eh bien ! mon ami, lui dit-il avec bonté, vous avez donc oublié de vous faire inscrire pour le devoir pascal ? — Non, monsieur l'aumônier, lui répond tranquillement le jeune détenu ; j'y ai bien pensé, mais... je ne suis pas décidé ; je ne suis pas bien préparé... — Eh ! mon enfant, qu'à cela ne tienne ! je vous aiderai à vous préparer. C'est la chose la plus simple du monde. Laissez-moi vous inscrire sur la liste avec les autres. Je me charge de vous faire remplir parfaitement votre devoir. — Non, monsieur, non ; pas maintenant ; plus tard, nous verrons. Pas cette année ; l'année prochaine... — Comment, l'année prochaine ? Mais, mon pauvre ami, vous aurez l'année prochaine les mêmes difficultés que cette année. Pourquoi remettre ? vous n'êtes pas sûr... — Si fait, si fait ; je ferai mes Pâques l'année prochaine ; je ne veux pas cette année."

L'aumônier n'en put obtenir autre chose, et se retira tout attristé de cette obstination irréflectie. " Pauvre jeune homme, se disait-il, il refuse la seule consolation qui lui reste dans sa captivité. S'il savait ce qu'il repousse ! "

Le lendemain matin, selon son usage, il descendit aux cellules de l'infirmerie, pour voir un autre détenu, âgé de dix-sept ans,

comme celui de la veille, et qui avait été administré, il y avait cinq ou six jours.

En passant dans le corridor, il aperçut sur la porte voisine de celle de son jeune malade, le numéro du détenu qui lui avait témoigné, la veille, de si mauvaises dispositions. Étonné, il ouvre la porte, et voit en effet ce jeune homme fort pâle et couché. "Que vous est-il donc arrivé ? lui demande-t-il. Hier, vous me paraissiez frais et bien portant, et aujourd'hui, mon enfant, vous voici à l'infirmerie ?"

Pas de réponse.....

L'aumônier s'approche. "Eh ! mon Dieu ! dit-il, il se trouve mal." Et sortant aussitôt, il appelle la sœur et le médecin. Ceux-ci accourent. "Voyez, leur dit le prêtre ; ce jeune homme est en syncope. Qu'a-t-il donc ? — Ce ne peut être grand'chose, répond la Sœur ; il n'y a pas une heure qu'il s'est fait descendre, il avait la migraine."

Le médecin approche du malade. "Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il... Plus de pouls !... le cœur ne bat plus... Il ne respire plus... Cet enfant vient de mourir !"

Quelle nouvelle pour le pauvre aumônier ! Il se tenait près de ce malheureux, sans pouvoir dire un seul mot. Il tenait ses yeux fixés, avec une angoisse indicible, sur ces lèvres pâles, sur cette bouche entr'ouverte... Et il lui semblait l'entendre dire encore : "L'année prochaine... Pas de devoirs religieux cette année... A plus tard... A l'année prochaine..." Et l'Éternité était commencée, et il ne devait point y avoir d'année prochaine... Et cette âme était déjà jugée !!! Il se retira la douleur dans le cœur.

Dans la cellule voisine, l'aute jeune malade était, lui aussi, étendu sur son lit de souffrances. Déjà les signes précurseurs de la mort se peignaient sur son visage... "O mon père, dit-il d'une voix faible, quand il vit entrer le bon prêtre, ô mon père, que je suis heureux ! je vais mourir ; je vais aller avec le bon Dieu ! Depuis que j'ai reçu les sacrements, je suis si content, si tranquille !" Et comme l'aumônier lui donnait quelque espoir de guérison : "Ne me dites pas que je ne vais point mourir. J'aime bien mieux mourir maintenant, voyez-vous ; je suis bien préparé... J'aime le bon Dieu... Si je sortais d'ici, je pourrais peut-être l'offenser, perdre mon âme ! Oh ! non, il est bien mieux pour moi de mourir maintenant !..." Et le soir même, cette âme, si différente de l'autre, paraissait, à son tour, devant Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le surlendemain, les deux cercueils étaient, à côté l'un de l'autre, dans la chapelle de la prison, et, de là, étaient conduits au cimetière où la même fosse les reçut... Quand ils ressusciteront tous deux, au dernier jour, leur sort sera-t-il le même ? Hélas ! bien que la miséricorde de Dieu ait des secrets que nous ignorons, n'est-il point à craindre que l'un d'eux ne soit rejeté au côté gauche, tandis que l'autre sera placé, avec les élus, à la droite du divin Juge ? Et cela, pour avoir remis à plus tard un devoir qu'il était si facile d'accomplir de suite !

Quel est l'homme capable de ne point profiter d'un aussi terrible exemple ?

L'HORLOGER DE NUREMBERG

A M. LE COMTE MAURICE D'ANDIGNÉ

suite

III.—AU CHATEAU D'ITTENBACH

Le jour même, Lorenz, ayant encore joué aux dés avant le dîner, gagna une petite somme qui lui permit de payer son hôte. Décidé à ne plus risquer les quelques florins qui lui restaient, il donna l'ordre de seller son cheval, et sans écouter les instances de ses amis, qui voulaient l'emmener voir un combat de coqs, après lequel on devait danser sur la place, Lorenz partit, marchant au pas, tant qu'il fut dans la ville encombrée. Il franchit la triple enceinte des fortifications, complétées sur les plans d'Albert Durer, passa les voûtes sonores et les ponts-levis retentissants, et, une fois en rase campagne, mit son cheval au galop. Blum sentait fort bien qu'il retournait au logis, aussi courait-il comme le vent, à travers la plaine fertile où les flots pressés de la Peignitz font tourner de nombreux moulins. Mais le terrain s'élevant, et le chemin devenant rocailleux et sillonné de petit cours d'eau qui descendent des montagnes, Blum dut enfin ralentir le pas.

Alors, laissant flotter les rênes, et se fiant à la sagacité de Blum, pour éviter les obstacles qu'il rencontrait, Lorenz, tout en chevauchant, regarda le vaste paysage. Les champs cultivés devenaient plus rares sur le bord de la route. Les bruyères, les taillis de plus en plus nombreux, et les chaumières espacées offraient un aspect moins riant que celles de la plaine de Nuremberg. Mais l'air vif des montagnes, le parfum pénétrant des forêts de sapins, et l'horizon qui

s'agrandissait, charmaient le jeune chasseur, et au-dessus des cimes, dont il gravissait les premières pentes, au-dessus des cascades tombant comme des rubans argentés le long des parois sombres des rochers à pic, son œil perçant distinguait dans l'azur du ciel des points mobiles, noirs et tournant. C'étaient des aigles qui planaient là-haut, fixant le soleil, ou guettant leur proie, des aigles au vol infatigable.

— Oh ! se dit Lorenz, que ne suis-je sur ces sommets, mon arc à la main ! — Mais j'y serai demain.

Après avoir marché quatre heures, il arriva enfin au château d'Ittenbach, situé sur un rocher, qui s'avancait comme un promontoire au-dessus d'un lac, dans une vallée pleine de pâturages. Sans donner un regard aux troupeaux de bœufs qui faisaient l'orgueil de son frère, le baron Georges d'Ittenbach, Lorenz monta au château, conduisit lui-même son cheval à l'écurie, et après avoir veillé à ce qu'il fût bien soigné, se rendit dans la grande salle où la baronne Adélaïde d'Ittenbach était occupée à faire souper ses enfants. Elle avait fort à faire, ainsi que ses deux suivantes, pour contenter cette bande turbulente et capricieuse, dont l'aîné n'avait pas dix ans. Ils étaient huit, quatre garçons et quatre filles, blonds, vermeils, joyeux, charmants et absolument insupportables. A la vue de leur oncle, ils poussèrent des cris de joie, s'élançèrent de leurs sièges, renversant assiettes et gobelets, et le plus petit de tous, étant attaché à sa grande chaise à bras, et ne pouvant

suivre le mouvement général, jeta des cris de paon.

— M'as-tu apporté quelque chose de la foire de Nuremberg? Donne, donne, à moi le premier! Non, à moi!

Lorenz, prenant sa grosse voix, leur commanda de s'asseoir et de se taire, sans quoi, dit-il, je ne donnerai rien. — Puis, quand la petite troupe fut de nouveau alignée autour des écuelles, il sortit de ses poches autant de bonshommes de pains d'épice et de jouets de bois coloriés, qu'il y avait d'enfants, et distribua le tout, en commençant par la plus petite fille, ses sœurs, et ensuite les garçons. Il offrit un ruban à chacune des servantes, une petite boîte d'ivoire à sa belle-sœur, et ces cadeaux, quoique de très mince valeur, causèrent de vrais transports de joie.

Une heure après, les enfants, ayant croqué leurs pains d'épice, dormaient, les petites filles leurs poupées dans les bras, les garçons, à côté des débris de leurs jouets déjà rompus, et, le baron Georges étant rentré, les gens raisonnables soupèrent tranquillement.

— Je ne vous attendais pas aujourd'hui, mon frère, dit la baronne : la foire n'est pas finie. N'est-elle pas belle cette année?

— Elle est comme d'habitude, fort brillante, ma sœur, mais ayant fait mes emplettes, et me trouvant à bout de finances, j'ai mieux aimé revenir au logis, que de m'exposer à la tentation de faire des dettes.

— Quelle merveille! vous devenez raisonnable, mon frère! Je vous en félicite. Mais, quelle est cette jolie chaîne niellée? Je ne la connaissais pas?

— Regardez-la, ma sœur,

n'est-elle pas fort belle?

Et l'ôtant de son cou, il la posa, avec la montre, sur l'assiette de la baronne.

— Une montre! s'écria-t-elle, Ah! qu'elle est jolie! Je n'en avais jamais vu de si petite! Celle de Georges est bien le double.

— La mienne est bonne et solide, au moins, dit Georges, en fronçant le sourcil, et de plus, elle est payée. Voilà encore une de vos folies, Lorenz. Cette montre vous enlèvera une année de votre revenu, et avec quoi remplacerez-vous vos habits? Je ne suis pas en état de rien ajouter, cette année, à votre pension, vous le savez.

— Rassurez-vous, mon frère, ma montre est payée, ou du moins le sera bientôt. J'ai fait marché, pour solder mon compte, avec le produit de ma chasse.

— C'est cela, vous allez massacrer nos daims et nos lièvres.

— Non, mon frère, je n'en tuerai pas un. C'est avec des oiseaux de proie seulement que je dois payer ma montre.

— Alors, tuez les tous, si vous pouvez, et ne vous rompez pas le cou; mais voilà un singulier marché. Si ce n'était vous qui le dites, je n'y croirais point.

— Rien n'est plus vrai, mon frère; dès demain, j'entre en campagne contre les aigles.

— Ah! tant mieux, dit la baronne Adélaïde; hier encore, ils ont enlevé un petit chevreau blanc, âgé d'un jour, et si joli, si joli, que mes fillettes en ont pleuré. Je vous abandonne les aigles, mon frère, et de grand cœur. Mais, que cette montre est donc belle!

Après le souper, la baronne réunit ses gens pour faire la prière, et le signal du coucher dispersa la compagnie. (*A suivre*)